

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

**Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de français**

Mémoire de Magister

Spécialité : Français
Option : linguistique

Présenté par

Mlle TAMOUD Nadia

Sujet

**LA MINORATION DES LANGUES EN ALGERIE
Cas du berbère**

Devant le jury composé de

M. HADADOU Mohand Akli ; MC ; UMMTO ; président
M. ZABOOT Tahar; MC ; UMMTO ; rapporteur
M. AREZKI Abdennour ; MC ; Université de Béjaïa; examinateur

Session 2008/2009

Remerciements

Mes remerciements vont à Monsieur ZABOOT Tahar pour avoir dirigé mon travail, pour ses conseils et son soutien.

Je remercie mon mari, ma famille, mes parents et mes frères, pour leur aide, leur présence et leurs encouragements.

Je remercie mon amie Karima Bournane pour toute l'aide qu'elle m'a apportée.

Que toutes les personnes m'ayant aidée, de près ou de loin, à mener à terme mon travail, trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes parents;

A mon mari et à ma belle-famille;

A mes grands-mères à qui je souhaite longue vie ;

A mes frères Samir et Boudjema ;

A mon oncle Achour ;

A tous mes amis et collègues.

Introduction générale :

L'Algérie et l'Afrique du nord de façon générale, ont connu depuis un millénaire avant J.C de multiples invasions.

Les plus marquantes et décisives sont la conquête arabe au VII^e siècle et la colonisation française de 1830 à 1962.

Plusieurs peuples ont donc foulé le sol algérien et se sont mélangés au fil des siècles, en laissant, à des degrés différents, des traces de leurs cultures et de leurs langues.

Actuellement, les locuteurs algériens utilisent essentiellement quatre langues avec leurs différentes variantes, à savoir : l'arabe classique, l'arabe algérien, le berbère et le français.

Ces langues cohabitent et coexistent chez les locuteurs algériens. Elles se complètent dans certains cas et se superposent dans d'autres, mais elles rentrent souvent dans des rapports conflictuels du fait qu'elles se disputent l'espace linguistique algérien.

Leur coexistence semble moins pacifique que conflictuelle. Mais il est à signaler que dans ce contexte de conflit, le berbère s'est toujours trouvé en position de langue minorée, dominée par la langue imposée par la politique coloniale puis, par celle imposée par les pouvoirs politiques qui se sont succédés dans l'Algérie indépendante.

L'observation de la pratique langagière actuelle des locuteurs algériens, laisse apparaître de sérieuses contradictions : la langue arabe, officielle et institutionnelle depuis l'indépendance, semble dominer le marché linguistique en Algérie.

Elle se réserve tous les domaines de prédilection : elle est la langue de toutes les institutions de l'Etat : administration, justice, textes officiels ... ainsi que d'autres domaines de prestige : l'enseignement et les médias. Par contre, les langues

maternelles, véritables langues du peuple algérien, étant les langues les plus parlées de façon effective par le plus grand nombre de locuteurs, se trouvent néanmoins refoulées vers des domaines non prestigieux : elles sont les langues des communications non formelles car on les parle au sein de la famille, dans les rues, les marchés, les cafés, les stades, les lieux de vie ...

Selon Yadh Ben Achour (1995), universitaire et juriste tunisien « *L'arabe littéraire, absent « des lieux de la domesticité », du « commerce », des « loisirs », se voit octroyer le statut constitutionnel du présent* ». L'auteur désigne cette situation linguistique comme « *celle du présent-absent, de l'absent-présent, du vivant-mort, du mort-vivant* »¹.

Dans l'Algérie indépendante, les langues maternelles, langues d'usage quotidien de la quasi-totalité des algériens, n'ont pas eu droit à une reconnaissance officielle. Elles étaient absentes des textes de la constitution algérienne. L'arabe classique, par contre, est consacré langue nationale et officielle de l'Algérie même s'il est absent des « lieux de la domesticité », et des secteurs de la vie publique.

Tout comme l'arabe dialectal, la langue berbère est restée absente des secteurs formels de l'Etat comme la justice, l'administration, la presse, la production littéraire, l'école ... Elle se voit refuser tout statut constitutionnel officiel malgré la revendication populaire, de plus en plus insistante, exigeant sa reconnaissance.

Cette revendication des berbérophones de voir leur langue reconnue officiellement, au côté de l'arabe classique, ne trouve une satisfaction partielle de la part des autorités algériennes qu'en avril 2002, date où cette langue a été reconnue comme langue nationale mais pas officielle.

¹ www.grandguillaume.free.fr

L'arabe dialectal, quant à lui, demeure toujours sans aucune reconnaissance officielle.

Pourtant, le multilinguisme fait partie intégrante du paysage linguistique en Algérie et le peuple algérien a démontré qu'il n'était disposé à sacrifier aucune de ses langues pour satisfaire des besoins idéologiques.

Le peuple algérien a toujours réclamé le droit à la diversité linguistique et culturelle, c'est sans doute cette revendication populaire qui a amené l'Etat algérien à reconnaître officiellement la langue berbère comme langue nationale.

Cela eut lieu en avril 2002, sous l'influence des événements du printemps noir qu'a connus la Kabylie.

Problématique :

Le changement de statut qu'a connu la langue berbère nous amène à nous poser les questions suivantes :

La reconnaissance officielle de la langue berbère comme langue nationale a-t-elle suffi à mettre fin au processus de minoration exercé sur cette langue ?

Autrement dit, peut-on continuer de considérer la langue berbère comme langue minorée après sa reconnaissance officielle comme langue nationale ?

Ce changement de statut a-t-il été conforté par des dispositifs visant la promotion de la langue berbère ? Ou s'agit-il, seulement, d'une reconnaissance symbolique visant à satisfaire la revendication populaire ?

Nous allons vérifier cela dans deux domaines : celui de l'enseignement et celui de la production littéraire et médiatique.

Le choix de ces deux domaines s'explique par le fait qu'ils soient des domaines de prédilection pour une langue car promouvoir l'enseignement d'une langue et lui donner

les moyens d'avoir une littérature et une présence dans les médias sont des signes de valorisation et de promotion d'une langue.

Signalons que le travail que nous allons effectuer se centre sur ce que Fouad Laroussi appelle « minoration institutionnelle ». L'autre type de minoration, qu'il appelle « minoration par le discours » ne fera pas l'objet de notre travail.

Motivations du choix du sujet

Le choix de ce sujet nous a été dicté par son actualité, d'une part, et par les différentes controverses qu'il suscite d'autre part.

En effet, la situation linguistique en Algérie a beaucoup évolué ces dernières décennies et le débat sur les langues demeure passionné et problématique car très investi idéologiquement.

Le refus d'une appartenance identitaire monovalente imposée par les autorités politiques de l'Etat provoque des crises majeures et a suscité chez la population, berbérophone en particulier, un refus massif exprimé par des manifestations et des réactions populaires nombreuses.

La scène politique a connu un événement historique en avril 2002, date où la langue berbère a été reconnue officiellement comme langue nationale du pays au côté de la langue arabe. Cette nouvelle donne a provoqué un changement dans le paysage linguistique du pays.

Nous tenterons de présenter, à travers ce modeste travail, un constat de ces changements historiques et une analyse de cette nouvelle situation sociolinguistique en Algérie.

Mais nous nous intéresserons surtout, à la politique linguistique vis-à-vis des langues en présence, le berbère en particulier.

Nous vérifierons si le processus de minoration linguistique continue d'être exercé sur la langue berbère depuis son changement de statut.

Ce travail se veut aussi témoin des apports éventuels dus à cette reconnaissance et tentera d'apporter des éléments de réponse quant à la portée de ce statut fraîchement acquis.

L'étude des réalités linguistiques actuelles du pays nous semble essentielle pour la mise en place d'une politique linguistique équitable et pour l'aménagement de la langue berbère, thème central de ce présent travail.

Hypothèses :

La réponse à notre questionnement de départ nécessite une recherche et un travail de terrain mais nous pouvons, de prime à bord, présenter des réponses anticipées découlant de l'observation plus ou moins approfondie des changements qui ont accompagné la reconnaissance officielle de la langue berbère comme langue nationale.

Cette reconnaissance nous semble être le résultat d'une pression populaire provoquée par les heurts que la Kabylie a connus au printemps 2002.

Elle serait, a priori, imposée et représenterait un moyen de calmer les esprits revendicatifs et de ramener la paix qui s'est trouvée entravée pendant plusieurs semaines en Kabylie.

Le terrain n'aurait pas été préparé, aucun dispositif n'aurait été pris au préalable. Preuve en est : la reconnaissance du berbère était exclue mais on voit un changement de position s'opérer en l'espace de quelques semaines, temps qu'ont duré les événements du Printemps Noir.

Ce changement de statut ne serait donc, à notre avis, que symbolique.

En effet, si la reconnaissance de cette langue n'a été confortée par aucun dispositif, nous pourrions dire qu'elle demeure minorée.

La langue berbère a acquis plusieurs institutions censées garantir son développement et assurer sa diffusion : le Haut Commissariat à l'Amazighité (H.C.A) créé en 1995, rattaché à la présidence de la République, les Instituts de Langue et Culture Amazighes, son introduction dans le système éducatif à la rentrée 1995... Mais si les moyens nécessaires au fonctionnement de ces institutions font défaut, elles ne seraient d'aucune utilité à la langue berbère. On pourrait alors dire qu'elle est toujours minorée.

Présentation de la méthodologie

Nous tenterons, dans ce travail, de répondre objectivement aux questions posées dans la problématique. Pour ce fait, nous avons élaboré un plan réparti sur deux parties principales.

La première s'intéressera aux langues en Algérie. Elle commencera par la présentation géographique de l'Algérie qui permettra au lecteur de situer géographiquement l'aire spatiale de notre recherche.

La présentation géographique sera complétée par un aperçu historique indispensable pour la compréhension de certains faits linguistiques résultant d'événements historiques. Il permettra aussi de mettre l'évolution de la question berbère dans son contexte historique et de la suivre de façon chronologique.

Nous poursuivrons par la présentation d'un constat de la situation sociolinguistique en Algérie où nous présenterons la population algérienne et sa répartition géographique ainsi que les langues en présence (l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français) pratiquées par cette population.

Nous terminerons cette partie en présentant les rapports de domination qui lient ces langues les unes aux autres. Nous avons privilégié l'étude des rapports qu'entretient la langue arabe classique avec les langues maternelles car elle est incontestablement celle qui occupe la position de langue dominante.

La deuxième partie portera sur le processus de minoration linguistique. Nous l'introduirons par les définitions de quelques concepts linguistiques indispensables à la compréhension de ce processus. Mais surtout, nous vérifierons si ce processus de minoration linguistique continue d'être exercé sur la langue berbère, sujet de notre présent travail, par l'application d'un certain nombre de critères définissant une langue minorée dans le but de savoir si ces critères s'appliquent à cette langue ou non.

Cette étude sera complétée par une enquête sociolinguistique dont les résultats nous permettront d'affirmer ou d'infirmer notre hypothèse de départ, à savoir si la langue berbère jouit de moyens visant sa promotion ou non.

Nous avons choisi de vérifier la place du berbère dans deux secteurs : celui de l'enseignement, de la presse et de la production littéraire. Ces domaines sont prestigieux et y occuper une place serait signe de reconnaissance et de valorisation. Ils sont les secteurs les plus sensibles et les plus susceptibles de laisser transparaître une volonté politique de promouvoir cette langue ou au contraire, de l'étouffer et de la minorer.

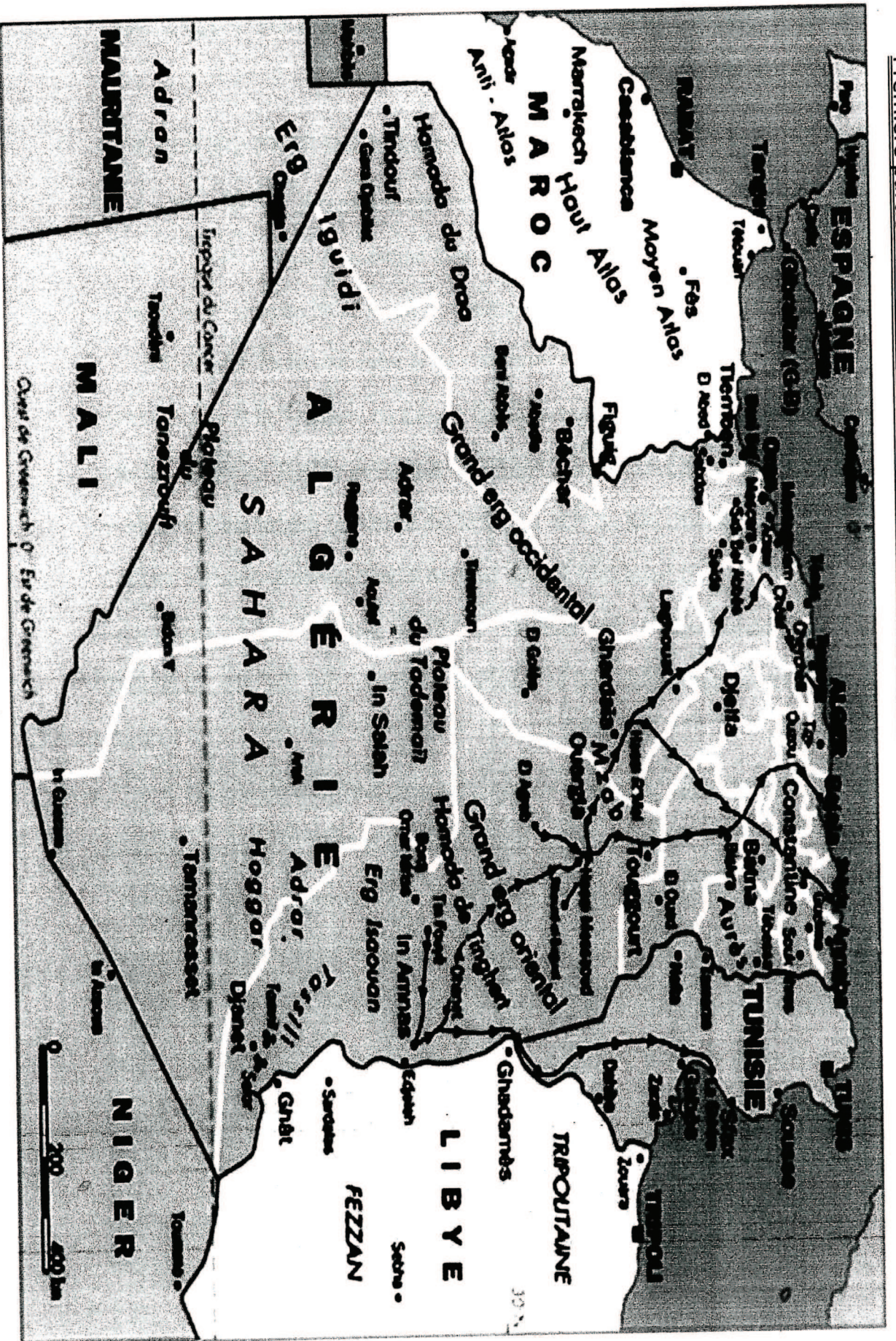
Nous tenterons ainsi de comprendre si le statut de langue nationale, fraîchement octroyé à la langue berbère, est réel et effectif ou simplement symbolique.

Nous n'aurons pas la prétention de présenter des résultats susceptibles d'être généralisés car l'échantillon que nous avons sondé est très réduit et ne représente qu'une couche spécifique de la population berbérophone : c'est celle des enseignants de

la langue berbère. Mais bien que réduit, notre échantillon est de qualité dans la mesure où il cible la population la mieux informée et la plus proche du sujet étudié.

Première partie

Les langues en Algérie



I DONNEES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES DE L'ALGERIE

I.1 GEOGRAPHIE DE L'AGERIE

Pour situer géographiquement le cadre de notre recherche, rappelons que l'Algérie, (République Algérienne Démocratique et Populaire), est un Pays du sud de la méditerranée, situé au Nord-ouest du continent africain et au centre du Maghreb.

L'Algérie se trouve entre la mer Méditerranée qui la longe au Nord sur un millier de kilomètres et le Tropique du Cancer qui la traverse dans sa partie méridionale.

Elle est bordée à l'Est par la Tunisie et la Libye, au Sud-est par le Niger, au Sud-ouest par le Mali et la Mauritanie, à l'Ouest par le Maroc et le Sahara Occidental.

Ces frontières géographiques sont héritées de la colonisation française (1830 – 1962).

La capitale, Alger, se situe au Nord du pays sur la cote méditerranéenne. Après Casablanca, elle est, par ordre d'importance, la deuxième agglomération d'Afrique du Nord.

L'Algérie est le second pays d'Afrique en superficie, après le Soudan, et le dixième du monde avec ses 2 381 741 km² (soit 4 fois la France).

Le nord du pays est traversé par deux chaînes montagneuses : l'Atlas tellien et l'Atlas saharien qui représentent les hauts plateaux.

Par ailleurs, sur la majeure partie de son étendue, le pays se présente comme un immense désert, l'un des plus grands du monde, avec environ 2 millions de km², fait de vallées sèches, d'immensités sablonneuses, de plateaux, de montagnes mais surtout riche en pétrole et en gaz naturel. Ces deux ressources sont les principales sources de revenus du pays qui possède l'une des plus grandes réserves de gaz au monde.

L'Algérie du Nord, densément peuplée, représente moins d'un sixième du territoire, avec 1 200 km de côtes et des plaines riches et fertiles (plaines de Mitidja, Mascara, Tlemcen....).

I.2 Préambule historique de la revendication berbère depuis 1949

La présentation de certaines données historiques de l'Algérie nous paraît essentielle pour une meilleure compréhension de certains faits linguistiques car ces derniers trouvent souvent leur origine dans l'histoire du pays.

Cette histoire est tellement riche et mouvementée qu'il nous sera difficile d'en présenter toutes les facettes. Nous ne présenterons donc que les événements ayant une relation directe avec l'évolution de la situation sociolinguistique.

Le choix de l'année 1949 comme date de départ à cette rétrospective historique se justifie par le fait que cette année fut celle où la revendication berbère s'est manifestée au sein du mouvement nationaliste durant la conquête coloniale.

Cette revendication est donc ancienne et ne date pas de l'indépendance de l'Algérie ce qui signifie que la conscience de l'identité berbère n'est pas née au XX siècle mais elle est très ancienne.

Un héritage culturel et littéraire berbère du XIX siècle subsiste. Nous en citerons comme exemple : les poèmes de Si Mohand, considéré comme symbole de la Kabylie de cette époque et du sentiment d'appartenance à l'identité berbère.

Cette conscience identitaire se transmet dans les sociétés traditionnelles grâce à des références culturelles tribales : organisation sociale spécifique, transmission d'une culture orale ...

Mais la prise de conscience d'appartenir à une civilisation antique se fait grâce à des travaux portant sur l'histoire du Maghreb.

Ces travaux faits par des universitaires français tels A. Basset, A. Picard, L. Galland et d'autres, deviennent accessibles à une certaine élite berbérophone. L'image de soi se trouve alors changée : « *La masse considérable de travaux et publications historiques, linguistiques et ethnographiques rendus accessibles aux premières élites locales bouleverse complètement l'image de soi que pouvait avoir les berbérophones* »¹.

La dimension berbère de l'Algérie et du Maghreb de façon générale, est une donnée historique indéniable. Le berbère est la seule langue autochtone de ce pays qui plus est, avait une existence propre et autonome bien avant l'islam et la conquête arabe du VII^e siècle. « *Depuis le Maghreb el-aqsa (actuel Maroc) jusqu'à tripoli, ou pour mieux dire, jusqu'à Alexandrie (Egypte) et depuis la mer romaine (la méditerranée), jusqu'au pays des noirs, toute cette région a été habitée par la race berbère, et cela depuis une époque dont on ne connaît ni les événements antérieurs ni même le commencement* »².

La langue arabe et la religion musulmane sont donc des composantes récentes du Maghreb mais elles sont, sans nul doute, les plus marquantes et les mieux intégrées chez la population maghrébine. « *De tous les apports extérieurs, la composante arabo-musulmane a été la mieux intégrée par la population locale, et constitue de ce fait une donnée déterminante dans la personnalité de l'algérien contemporain* »³.

La revendication berbère commence à germer dans la scène politique algérienne à partir de 1930 pour donner naissance en 1949 à ce qu'on appelle « *la crise berbériste* ».

A cette époque, des jeunes intellectuels berbères appartenant au mouvement nationaliste, revendiquent leur appartenance à la culture berbère et scandent, dans des chants nationalistes, des références historiques et culturelles berbères (Jugurtha, Massinissa, Kahéna...).

¹ CHAKER S, *Imazighen Assa*, ed Bouchène, P.18.

² Ibn Khaldoun, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Paris, Gauthier, 1982, T1, P.26, In ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de tizi-ouzou, sorbonne-paris v, 1989 – 1990

³ T ZABOOT op.cit p.13

Parmi ces jeunes militants, nous reconnâtrons les noms de nationalistes et révolutionnaires tels : Ali Laïmèche, Idir Aït Amrane, Hocine Aït Ahmed.....

Tous ont porté une double revendication : celle de la résistance au colonialisme par la lutte armée et de l'appartenance à une identité culturelle et historique berbère.

L'expression de cette appartenance n'avait alors pour cadre de revendication que le mouvement nationaliste.

Rappelons tout de même que la stigmatisation de la langue berbère est avant tout une œuvre coloniale. En effet, pour asseoir leur domination, les Français créent des mythes dont celui du « particularisme berbère » pour rallier cette « race » à leur cause. Selon eux, cette population est différente de la population arabe vu qu'elle a une langue et une organisation sociale spécifiques. Ils lui attribuent même une origine européenne : selon eux, ils descendraient des Vandales à cause de leur carnation blonde et de leurs yeux bleus. Les Français vont jusqu'à mettre en place une politique spécifique nommée par les historiens « la politique berbère de France », elle consiste à sauvegarder dans une certaine mesure l'organisation sociale berbère. Cette attitude est beaucoup plus prononcée au Maroc, où le colonisateur a instauré ce qu'on appelle « le Dahir berbère » consistant à appliquer aux berbères leurs lois traditionnelles à la place des lois islamiques, cherchant ainsi à les détacher le plus possible de la religion musulmane.

Cette attitude séparatiste adoptée par le colonisateur s'est avérée vaine car la population berbère lui réserve une forte résistance.

Le déclenchement de la guerre d'indépendance en 1954 relègue la revendication berbère au second plan, la priorité étant la lutte armée et la libération du pays du joug colonialiste.

Mais une rivalité entre kabyles et arabes au sein même du mouvement révolutionnaire, se fit sentir :

« Les révélations du chef des services de renseignements égyptiens d'alors (Dib, 1985), chargé tout particulièrement par Nasser de « suivre » la révolution algérienne, sont aussi très éclairantes à cet égard : elles attestent que l'un des soucis lancinants des responsables arabes pendant la guerre d'Algérie aura été de marginaliser les chefs politiques kabyles : à leurs yeux, ils sont à peu près tous suspects de « berbérisme » et leur « loyalisme arabe » n'est pas assuré »¹.

La revendication berbère après l'indépendance :

L'Algérie accède à l'indépendance le 5 juillet 1962 après sept ans d'une guerre sanglante et d'importantes pertes humaines.

Le jeune Etat algérien se forme autour d'une langue unique, d'une religion unique et d'un parti politique unique. Cela semble être le cas de certaines jeunes nations indépendantes qui cherchent à se démarquer du colonisateur en bâtissant un Etat uni et unifié aux dépens de la diversité culturelle et linguistique.

La reconnaissance des langues maternelles n'est pas envisageable. En effet, elles sont perçues comme un facteur de division : *« Elle [la langue berbère] a toujours été perçue, en Algérie, ainsi que dans l'ensemble du Maghreb, comme un facteur potentiel de division pouvant nuire à l'unité du peuple »².*

C'est dans ce contexte que se met en place la politique d'arabisation au détriment de la langue berbère qui ne jouit d'aucune reconnaissance. Son utilisation est sévèrement surveillée par les autorités de l'Etat : donner un prénom berbère à un nouveau né fut interdit, seuls des prénoms figurant sur une liste disponible dans les services d'état-civil étaient autorisés, les autres sont considérés comme étrangers.

Le premier président de l'Etat algérien fit fondre l'unique alphabet berbère. D'autres hostilités envers la langue et la culture berbères s'en suivent.

¹ CHAKER S, *Imazighen Assa*, Ed Bouchène, p.22.

² ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de tizi-ouzou, Sorbonne-Paris v, 1989 – 1990

La population berbérophone se sent agressée et dépossédée du triomphe de l'indépendance dont elle était un agent important.

Le FFS, parti à base militante majoritairement berbère, fut créé au lendemain de l'indépendance sous le régime d'Ahmed Ben Bella, arrivé au pouvoir en 1963.

La revendication berbère à l'ère de Houari Boumédiène (1965-1978) fut impossible vu qu'il incarnait un régime autoritaire et répressif.

Mais une mouvance universitaire se met en place encouragée par l'œuvre d'intellectuels et d'artistes berbères dont le plus illustre fut Mouloud Mammeri. Des groupes d'étudiants et de lycéens se forment à Tizi-Ouzou, Alger et en France et oeuvrent pour l'enseignement et la propagation de la culture berbère.

L'académie berbère « Agraw Imazighen » est fondée en 1967 à Paris accueillant dans ses rangs, dès ses débuts, un grand nombre de militants berbéristes.

Mais la répression antiberbère se manifeste dans les années 70. Elle commence par la suppression du cours de berbère assuré par Mouloud Mammeri à la faculté d'Alger.

Les militants berbères subissent des intimidations et des menaces quasi quotidiennes. Plusieurs d'entre eux se font arrêter, des peines de prison sont prononcées à leur rencontre pour « fait de berbérisme » et « trouble de l'ordre public ».

Ce militantisme est porté par la jeunesse algérienne tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora berbère. Le refus de l'instauration de la politique d'arabisation au lendemain de l'indépendance, la motive à exprimer ouvertement la revendication berbère.

Dans ce contexte, le militantisme politique et culturel des berbérophones, additionné à une certaine fragilité du pouvoir politique à la fin des années 70, donnent naissance au « Printemps Berbère » qui marque un tournant décisif dans le combat identitaire. Ces événements coïncident avec l'ère de Chadli Ben Djedid. Ils éclatent le 10

mars 1980 après l'annulation, par les autorités locales, d'une conférence sur la poésie berbère organisée par Mouloud Mammeri à l'université de Tizi-Ouzou.

Cette provocation, s'ajoutant à un malaise déjà profond, provoque la révolte de la communauté berbérophone.

Des manifestations ont lieu et des affrontements violents opposent la population aux forces de l'ordre.

Les manifestants proclament la diversité culturelle et linguistique du peuple algérien et rejettent la politique de l'Etat et son discours officiel favorisant l'arabe comme unique langue nationale et officielle du pays.

La revendication populaire en Algérie exigeait la reconnaissance officielle de la langue berbère mais aussi, un autre droit fondamental : celui de la liberté d'expression.

Les manifestants, majoritairement jeunes, tous formés dans les écoles algériennes, ne pouvaient être des résidus du colonialisme ou des nostalgiques de l'Algérie française comme certains l'avaient prétendu à l'époque.

Le rejet du système scolaire algérien et de sa politique culturelle, développe chez cette jeunesse un esprit revendicatif et renforce leur conscience identitaire.

Mais cette revendication populaire n'obtient pas gain de cause.

L'arabisation s'intensifie et se répand dans le système éducatif et dans l'enseignement universitaire. Le discours officiel réaffirme l'ancrage de l'Algérie dans la dimension arabe et musulmane.

Le président Chadli Ben Djedid déclarait : *« l'Algérie est un pays arabe, musulman, algérien, la question d'être arabe ou pas ne se pose pas. Notre langue est*

l'arabe, notre religion l'Islam. (...) Le patrimoine culturel national n'est pas le monopole d'une région ou d'un groupe... »¹.

Cependant, le discours de Chadli Ben Djedid, par son allusion au berbère, se distinguait de celui de ses prédécesseurs qui l'occultaient complètement. L'ancien président faisait allusion au berbère et aux Berbères dans son discours mais ces derniers y figuraient comme des données historiques très éloignées de la réalité linguistique et culturelle de l'Algérie de l'époque.

Les Berbères, selon lui, étaient des ancêtres lointains que l'islam avait arabisés.

Ils avaient certes existé mais à une époque reculée, l'islam avait fait d'eux des Amazighes arabisés et islamisés. Le peuple algérien était donc, depuis, arabe et musulman.

« Chadli Ben Djedid avait développé son discours sur « nos ancêtres les Amazighes » devant le congrès du FLN (1983). Mais précisément, il s'agit bien des « ancêtres ». Des gens dont on peut être fiers et même se réclamer –cela n'engage à rien- mais des gens qui ont disparu depuis longtemps. Car pour l'heure, pour ce qui est de l'identité actuelle de l'Algérie, elle ne fait ni doute ni hésitation : « Nous sommes Arabes et musulmans ! »².

Le régime algérien autoritaire monopolisait toute la scène politique (avec le FLN comme parti unique) et avait un contrôle quasi absolu sur la presse et les médias. Cependant, il finit par adopter, après un référendum, une nouvelle loi qui ouvre le champ politique au multipartisme et met fin au parti unique sous la pression des événements d'octobre 1988.

¹ Déclaration à la séance de clôture du séminaire sur la planification ; rapporté par le monde du 19.04.1980 et El-Moudjahid du 20.04.1980 », CHAKER S, *Imazighen Assa*, Bouchène, Alger, p.75.

² Ibid, p.71.

Une multitude de partis politiques voit le jour et la presse, jusque là muselée, acquiert une certaine liberté d'expression.

En Kabylie, en plus du FFS créé en 1963, dont les membres sont majoritairement Kabyles, un autre parti, constitué exclusivement de militants berbéristes voit le jour. Il s'agit du RCD (Rassemblement pour la Culture et la démocratie).

Des associations éclosent chaque jour partout en Kabylie mais aussi dans les autres villes du pays.

La cause berbère, jusque là exprimée dans la clandestinité, peut enfin se montrer au grand jour en toute légalité.

Mais cela ne signifie aucunement l'assouplissement des positions de l'Etat à l'égard de la question berbère. Les constantes de l'Etat algérien dans la nouvelle constitution de 1989 demeurent les mêmes : l'islamité et l'arabité de l'Algérie sont incontournables.

Le semblant d'ouverture à la langue et à la culture berbère se résume à la considérer comme faisant partie du patrimoine national. Elles existent mais sont des données d'un temps révolu, loin de la réalité actuelle du pays.

La volonté d'imposer l'identité berbère sur le terrain politique et linguistique est conçue comme une atteinte à l'unité nationale.

Dans ce contexte, le gouvernement Zéroual, comme celui de ses prédécesseurs, renforce la politique d'arabisation.

Par réaction à cette politique de l'Etat, la Kabylie boycotte l'école de façon massive.

La rentrée scolaire de 1995 se trouve compromise, et les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants de la Kabylie désertent les écoles pour réclamer la reconnaissance officielle de la langue berbère et son introduction dans le système éducatif.

Cette dernière revendication se trouve satisfaite. Le berbère est introduit dans les écoles algériennes après une année de boycott scolaire.

En 2001, l'assassinat d'un jeune lycéen dans un commissariat en Kabylie provoque la colère de la communauté berbérophone qui investit les rues en signe de protestation. L'histoire semblait se répéter, le « Printemps Berbère » renaît, on parle de « Printemps Noir ». On réclame la reconnaissance de la langue berbère sans équivoque, mais aussi une prise en charge des problèmes de la population et la satisfaction de leurs droits. Le président de la république, consacre alors la langue berbère comme langue nationale au côté de l'arabe.

En avril 2004, le président Abdelaziz Bouteflika est réélu pour un second mandat. Au sujet de la question berbère, le président est intransigeant : il était hors de question de faire de la langue Amazighe une langue officielle, l'arabe est la seule langue officielle du pays, consacrée par la constitution.

II Situation sociolinguistique de l'Algérie

II.1 La population

Les dernières statistiques relatives à la population en Algérie remontent à l'année 2007. Elles l'estiment à 33,8 millions d'habitants dont près de la moitié ne dépassent pas 19 ans.

La majeure partie de la population algérienne (90%) occupe 10% du territoire. Elle se concentre au nord du pays avec une densité de 100 habitants au kilomètre carré.

L'Algérie présente un taux élevé d'émigration, vers la France notamment où la communauté algérienne est estimée à 900000 émigrés.

Elle est la communauté émigrée la plus importante dans ce pays.

La population algérienne se compose de deux groupes linguistiques : les berbérophones et les arabophones.

Les autres communautés linguistiques dans l'Algérie actuelle sont en nombre négligeable comparé à ces deux groupes majoritaires.

Les berbères et les arabes cohabitent en Algérie depuis la conquête musulmane du Maghreb au VII^e siècle.

L'islam pratiqué par 99% de la population est sunnite, de rite malékite. Il est proclamé religion de l'Etat algérien dans les différentes constitutions : celles de 1989, de 1996...¹

Une minorité ibadite existe dans le M'zab, ainsi que des groupes minoritaires chrétiens dans le nord du pays.

¹ Chiffres relevés de : www.statistiques-mondiales.com.

II.1.1 Les berbérophones :

Historiquement, les berbères forment la plus ancienne population en Afrique du nord.

Leur terre occupe une aire géographique de près de 5 millions de kilomètres carrés, s'étendant du Maroc à l'Egypte et de la Méditerranée au sud du Niger, elle concernerait une dizaine de pays.

Le Maroc et l'Algérie comptent le plus grand nombre de berbérophones mais on les trouve aussi hors de ces frontières car cette population a connu et connaît toujours un mouvement migratoire important ; notamment vers les pays européens, la France en particulier, la Belgique ; mais aussi les Pays Bas ; l'Espagne et vers les Etats-Unis d'Amérique et le Canada ces dernières années.

L'origine des berbères a donné naissance à d'innombrables théories. Plusieurs linguistes ont attribué à ce peuple diverses origines : égyptienne, orientale, ou même européenne. Néanmoins, la plupart des spécialistes affirment qu'ils descendent d'une population autochtone remontant à la période paléolithique.

Plusieurs traits de leur civilisation semblent d'ailleurs similaires à ceux des cultures préhistoriques.

La langue berbère est une langue de tradition orale, cependant, elle possède un alphabet appelé le « Tifinagh » dont l'origine remonte à près de deux millénaires et demi mais les écrits berbères se font essentiellement en alphabet latin, adapté à cet effet, ou en caractères arabes. Le « Tifinagh » est toujours utilisé par les touaregs dans des domaines restreints mais son utilisation tend à se développer en Algérie et au Maroc.

Actuellement, les berbérophones se regroupent en plusieurs communautés : on y trouve les kabyles, les chaouiās, les Chenouis, les Mozabites, les Touaregs... Mais ils sont surtout regroupés en Kabylie, près de la capitale Alger, où se concentrent les deux

tiers de la population berbérophone. On les trouve aussi dans les Aurès et au sud du pays. L'intercompréhension entre ces différents groupes constitutifs de la communauté berbérophone n'est pas toujours évidente.

L'origine du mot « berbère » remonte aux Romains qui désignaient par ce terme la population autochtone et non romanisée de l'Afrique du nord dont ils ne comprenaient pas la langue : ils décrivaient cette dernière comme un charabia incompréhensible.

« Barbaros » désignait par extension, toute personne « étrangère », « sauvage », « non civilisée ».

L'acception négative et péjorative de cette appellation fait que les berbères préfèrent se désigner par le terme « imazighen », tiré de leur langue et qui signifie : « hommes libres ».

L'utilisation de ce terme s'est généralisée à partir des années 40 avec l'émergence du « mouvement berbériste ». Cette appellation a accompagné la revendication berbère depuis ses débuts. Elle est scandée dans toutes les manifestations populaires.

L'espace géographique des berbères est désigné par « thamazgha ».

La population arabe prit place aux côtés de la population autochtone suite à la conquête musulmane du VII^e siècle. Les berbères ont, dans leur grande majorité, adopté l'islam, certains se sont arabisés mais d'autres demeurent attachés à leur langue et à leur culture. Les berbères des montagnes sont ceux qui ont le mieux résisté à la culture et à la langue arabes, cela serait dû, d'une part, à l'enclavement de leur espace géographique : les montagnes étant, effectivement, difficiles d'accès et d'autre part, à la densité de la population berbère dans ces régions, jadis plus peuplées que les plaines.

Parlant de Kabylie, Rabah Kahlouche dit : *« l'accès difficile de son territoire, l'importance de la communauté kabyle, environ 3 millions et demi d'habitants ; la densité de sa population, en moyenne 300 au kilomètre carré pour la wilaya de Tizi-*

Ouzou (...) ont été les facteurs essentiels de sa résistance au déferlement de l'arabisation du Maghreb à la fin du moyen âge »¹.

L'introduction d'éléments étrangers était donc difficile dans ces conditions, les berbères des montagnes sont alors restés fidèles à leur langue et à leur culture même s'ils se sont majoritairement islamisés.

La population algérienne est dans sa majorité d'origine berbère. Au cours de l'histoire, un grand nombre de berbères s'est arabisé en adoptant la langue et la culture arabes, ils sont de ce fait, des berbères arabisés.

Ceux qui ont sauvegardé leur langue et leur culture sont aujourd'hui minoritaires en Algérie, leur poids démographique est bien inférieur à celui des arabophones.

En l'absence de statistiques linguistiques, on ne peut donner le nombre exact de la population berbérophone ni en Algérie, ni en immigration mais on l'estime à 8.8 millions, soit environ 27% de la population algérienne. Même si les régions dans lesquelles ils se concentrent sont d'une superficie infime comparée à la superficie globale du pays, elles se caractérisent par une densité populaire fort élevée (environ 250 à 300 habitants au kilomètre carré).

II.1.2 Les arabophones :

Aujourd'hui, la majorité des algériens est arabophone, leur nombre est estimé à environ 27 millions en Algérie, soit 72% de la population globale. On en compte 1 et 3 millions en émigration : France, Belgique, Allemagne, Canada...²

¹ KAHLOUCHE R, *La vitalité du berbère en Kabylie, aperçu sociohistorique*.

² www.statistiques-mondiales.com

Les arabes arrivent en Algérie avec les invasions musulmanes et même s'ils rencontrent une résistance farouche de la part des berbères, ils réussissent à s'implanter.

Il est à signaler que la conquête musulmane du Maghreb au VII^e siècle s'est faite avec un nombre relativement réduit de conquérants. C'est avec l'arrivée des tribus hilaliennes au XI^e siècle pour réprimer l'affirmation ziride (berbère) que le nombre des arabes en Algérie a augmenté, sans devenir pour autant majoritaires.

Les deux populations se mélangent tout au long de l'histoire. Au début, leurs contacts sont dictés par les besoins économiques et par les rapports de voisinage mais ils évoluent vite en un brassage culturel et linguistique plus profond donnant naissance à de multiples alliances.

Dans ce contexte, signalons que ce sont les populations berbères qui se sont arabisées dans une large mesure ; c'est pour cela que nous utiliserons plus souvent le terme d' « arabophones » que celui d' « arabes » : la plupart des berbérophones étant, en effet, des berbères arabisés.

Selon Salem Chaker « ...le fond de la population du Maghreb est d'origine berbère : l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que des « berbères arabisés » depuis des dates plus ou moins reculées »¹.

Cette arabisation des populations berbères, établies dans les villes essentiellement, serait motivée par le caractère divin de la langue arabe, langue du coran : embrasser l'islam impliquait pour beaucoup de berbères l'adhésion à la langue arabe.

Cela a donné naissance en Algérie, à la population arabophone actuelle. Il n'existe pas de frontières linguistiques ou géographiques entre les communautés arabophone et berbérophone ni de statistiques fiables quant à leur répartition linguistique. Cependant,

¹ CHAKER S, *Imazighen Assa, Bouchène*, p.10.

les arabophones représentent les deux tiers de la population, ils sont incontestablement majoritaires en Algérie.

Signalons que la plupart des arabophones expriment une certaine fierté à se rattacher à la langue arabe, langue officielle et hégémonique, ce qui expliquerait le fait que le combat pour la reconnaissance et l'officialisation de leur langue -l'arabe dialectal- n'est exprimé, au sein de cette population, que par une élite minoritaire.

II.1.3 Les autres communautés :

Aux côtés des arabophones et des berbérophones, il existe en Algérie d'autres communautés ethniques et linguistiques très minoritaires, dont le poids démographique est négligeable, surtout ces dernières années.

Ces micros communautés se composent de chrétiens d'origine française, implantés en Algérie depuis l'ère coloniale. Leur nombre, à cette époque, était estimé à plus d'un million de colons mais il a beaucoup diminué à cause de la situation sécuritaire en Algérie. En effet, les ressortissants étrangers étaient en ligne de mire des islamistes intégristes. Les juifs d'Algérie quant à eux, avaient des origines plus anciennes. Ils étaient estimés à environ 150000.

Français et juifs ont, pour la plupart, quitté l'Algérie au lendemain de l'indépendance.

Le nombre de français qui sont restés après l'indépendance, était estimé à 52000 en 1986, à 24500 en 1992 et on n'en comptait plus que 8300 en 1996.

Nous citerons aussi des réfugiés venant de pays africains en franchissant les frontières sud algériennes à la recherche de travail ou pour fuir des conflits politiques dans leurs pays.

En effet, le nombre de réfugiés Sahraouis établis à Tindouf notamment, est estimé à 165000. Ces derniers ont fui le Sahara Occidental après l'invasion marocaine en 1975.

II.2 Les langues en Algérie, essai de présentation

L'Algérie est un pays plurilingue. En effet, la société algérienne présente une configuration linguistique quadrilingue se composant de quatre idiomes : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français.

Le locuteur algérien fait appel à ces quatre langues selon les circonstances et les besoins de communication. N'ayant pas de statut égalitaire, elles remplissent chacune des fonctions spécifiques.

Cela explique l'alternance de plusieurs codes linguistiques chez un même locuteur ou dans une communauté linguistique. Le bilinguisme, voire le multilinguisme, concerne, en effet, la majeure partie des locuteurs algériens.

Ne sont unilingues dans l'Algérie d'aujourd'hui que les personnes non scolarisées : ce sont, en général, des personnes âgées ou des enfants en âge préscolaire.

Ils n'utilisent qu'une seule langue, leur langue maternelle, qui est le berbère ou l'arabe dialectal, acquise dans le cocon familial. L'apprentissage de l'arabe classique et du français se fait à l'école.

Ainsi, le reste de la population, majoritairement scolarisée, est bilingue ou plurilingue.

Les langues en Algérie, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ne jouissent pas du même statut.

L'Etat algérien, ne reconnaît pas le plurilinguisme caractérisant la pratique langagière de la population du pays. Ainsi, l'arabe dialectal ne jouit d'aucune reconnaissance officielle ; le berbère, lui, est langue nationale depuis peu. Seul l'arabe classique est consacré langue nationale et officielle.

La reconnaissance d'une seule langue officielle caractérise les jeunes nations indépendantes dont le souci majeur est l'unification nationale, façon de se démarquer de l'emprise coloniale et de s'affirmer comme Etat indépendant et autonome.

« Le conflit trouve souvent ses causes immédiates dans les problèmes linguistiques et culturels auxquels les jeunes Etats enfermés dans une conception étroite de la nation, ne parviennent pas à apporter des solutions équitables (...) ils proclament notamment qu'un pays ne doit avoir qu'une seule langue, et ils déclarent obligatoire celle d'une communauté, sous prétexte que la diversité linguistique et culturelle nuit à l'unité nationale »¹.

C'est ainsi que les langues maternelles -le berbère et l'arabe dialectal- se sont retrouvées dans une position de langues minorées, marginalisées sur le plan politique en faveur de l'arabe classique, « langue de prestige » et « de pouvoir ».

Leur survie est assurée par la transmission orale qui les caractérise :

« Celles-ci (Les langues maternelles) ne doivent leur salut qu'à la transmission verbale, dépendante d'une mémoire collective, soumise à l'épreuve du temps et sujette à défaillance »².

Pourtant, les caractères intrinsèques d'une langue ne justifient en rien sa marginalisation : La plupart des jugements que l'on porte sur les langues ne sont justifiés par les qualités que présentent ces dernières.

¹ BOUKOUS A, « La situation linguistique au Maroc », *In revue littéraire mensuelle, littérature marocaine*, 1979, P.21.

² ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de tizi-ouzou, p.60.

Ces jugements négatifs ne sont donc pas inhérents à la langue mais seraient dictés par des visions idéologiques de l'Etat qui entretenait le désir d'unification linguistique et culturelle dans le but de d'adhérer à la grande nation arabe.

L'adhésion à cet Etat supranational ne pouvait se concrétiser que par la suppression des différences régionales incarnées, entre autre, par la langue berbère.

Cependant, la diversité linguistique est plus que jamais ancrée dans la pratique langagière quotidienne des locuteurs algériens malgré la politique linguistique inéquitable exercée par l'Etat.

Les Algériens utilisent, selon les besoins et les circonstances, les quatre langues précédemment citées : le berbère, l'arabe dialectal, l'arabe classique (appelé aussi moderne ou scolaire) et le français.

II.2.1 Le berbère :

Dès la plus haute antiquité, l'Algérie fut le berceau d'une civilisation berbère dotée d'une langue que les linguistes classent dans le groupe chamito-sémitique.

Elle est la langue autochtone de l'Afrique du nord et se décline en un ensemble de parlers locaux répartis sur différentes zones géographiques. Certains linguistes parlent d'ailleurs de « langues berbères ».

L'intercompréhension entre les locuteurs de ces différents parlers est souvent difficile, voire impossible dans certains cas mais ces différents parlers présentent un fond grammatical commun, selon André Basset : *« nous nous laissons beaucoup impressionner par les différences phonétiques superficielles ou encore par des variations de vocabulaire. Mais en réalité ce qui fait le fond, l'unité d'une langue, c'est sa*

grammaire. A l'heure actuelle, quelques soient les variations grammaticales que l'on puisse saisir, la grammaire berbère est encore profondément une »¹.

Les historiens de la langue parlent d'une langue berbère homogène qui aurait existé avant d'éclater en plusieurs idiomes.

Cette langue ancestrale a été au contact de plusieurs autres langues tout au long de son histoire dont les plus importantes sont le latin, le turc, l'arabe et le français. Cependant, elle s'est toujours trouvée en position de langue minorée face à toutes ces langues.

D'ailleurs, c'est en latin que se sont exprimés les grands auteurs berbères tels Apulée, Tertullien, Saint Cyprien, Saint Augustin puis en langue arabe après l'islamisation du Maghreb et en français à l'ère coloniale et même après l'indépendance.

En effet, le berbère n'était ni langue de science, ni langue de communication nationales et internationales et encore moins, celle de la minorité dominante. Elle n'a donc jamais bénéficié de conditions susceptibles d'encourager son développement.

En Algérie comme au Maroc, le berbère se décline en plusieurs parlers régionaux : c'est une langue extrêmement dialectalisée. Les deux dialectes berbères les plus imposants en Algérie en nombre de locuteurs qui les pratiquent sont le kabyle et le chaouia, suivis du m'zab, du tergui et du chenoui.

¹ BASSET A, *L'avenir de la langue berbère en Afrique du nord.*

Les dialectes berbères d'Algérie

On dit que la langue berbère est caractérisée par le « pluridialectisme » : usage de plusieurs variétés d'une même langue dans différentes régions du pays.

On distingue donc...

1- Le kabyle :

Le kabyle est le dialecte berbère parlé par le plus grand nombre de berbérophones. Il est pratiqué essentiellement en grande et petite Kabylie, mais il est aussi largement utilisé dans les grandes villes du pays (Alger essentiellement) suite au déplacement des populations kabyles à la recherche de travail.

2- Le chaoui :

Le Chaoui est parlé dans les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale. Comme le chleuh, il fait beaucoup d'emprunts à la langue arabe.

3- Le m'Zab :

Le M'Zab est parlé par les mozabites, population du nord du Sahara algérien, concentrée dans la ville de Ghardaïa et ses régions limitrophes.

4- Le tergui :

Le tergui est le parler des Touaregs, population nomade du Sahara algérien.

5- Le chenoui :

Le chenoui est une variante du berbère très proche du kabyle pratiquée par les chenouis qui vivent principalement aux alentours de Tipaza et de Cherchel.

La population berbérophone est majoritairement bilingue, voire plurilingue, on y trouve :

- Des sujets bilingues pratiquant en plus du berbère, l'arabe dialectal.
- Des bilingues pratiquant le berbère et le français.
- Les plurilingues pratiquent le berbère, l'arabe et le français.

Rappelons que le bilinguisme est « *l'usage concurrent de deux langues pour un même locuteur ou communauté* ».

Le plurilinguisme est la « *capacité qu'a un locuteur d'employer alternativement plus de deux codes linguistiques* »¹.

II.2.2 L'arabe dialectal :

La première langue maternelle en Algérie par le nombre des locuteurs qui la pratiquent et par l'espace géographique qu'elle occupe est sans conteste **l'arabe dialectal**.

Il est parlé par environ 72% de la population algérienne et se décline en plusieurs variantes : le **Hassaniya**, proche du tunisien, est parlé dans les régions les plus à l'est du pays.²

La population du nord-ouest parle une variante proche du marocain.

Au sud-ouest, on parle le **saharien** (arabe du Sahara).

La variété la plus utilisée est celle appelée **arabe algérien**, elle est parlée dans le centre du pays par environ 60% de cette population, c'est-à-dire, par la majeure partie des arabophones.

¹ ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de tizi-ouzou, p.67.

² www.statistiques-mondiales.com

Ainsi, l'arabe dialectal parlé d'une ville à une autre présente des différences : on ne parle pas de la même manière à Alger, à Oran, ou à Constantine.

Il faut signaler tout de même qu'il y a une grande intercompréhension entre les locuteurs de ces différentes variétés d'arabe dialectal : leur base syntaxique est commune et elles ne présentent de différences que sur le plan lexical, phonétique et phonologique.

« Les variétés dialectales qu'utilisent les locuteurs algériens appartiennent à la sphère maghrébine, avec une interpénétration et une intercompréhension certaines aux franges géographiques entre les variétés de l'Est algérien et les variétés tunisiennes d'une part, et entre les variétés de l'Ouest algérien et les variétés limitrophes marocaines, d'autre part »¹.

La majorité des arabophones scolarisés sont « diglottes » car ils pratiquent les deux variétés de l'arabe : la « variété basse » acquise dans le milieu familial, et la « variété haute », acquise à l'école.

Rappelons que *« Dans une situation de diglossie se trouvent donc en présence une variété haute –variété H- prestigieuse (la langue de culture et des relations formelles), et une variété basse –variété B ou variété L (low)- (la langue comme, celle de la vie quotidienne...), généralement stigmatisée. Corollaire de l'inégalité de leur statut, dans une telle situation, les deux variétés fonctionnent en répartition (ou complémentarité) fonctionnelle pour couvrir l'ensemble le l'espace énonciatif »².*

L'arabe dialectal a fait beaucoup d'emprunts au berbère mais c'est l'arabe algérois qui en est le plus marqué. On y trouve, en effet, beaucoup de mots empruntés au berbère.

¹ TALEB IBRAHIMI K, Les Algériens et Leur (s) Langue (s), « Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne », Ed El Hikma, Alger, 1995, P.30 et 31.

² M-L MOREAU, Sociolinguistique, les concepts de base, Ed Mardaga, 1997, p.125.

Ce serait dû à la proximité géographique de ces deux régions et à l'exode des kabyles vers le centre du pays, la capitale tout particulièrement pour des raisons économiques : la recherche de travail, activité commerciale ...

Toutes ces variétés d'arabe appartiennent au groupe sémitique de la famille chamito-sémitique.

L'arabe dialectal est utilisé généralement dans les communications orales, souvent informelles. C'est la langue du quotidien de la majeure partie des algériens.

Il est aussi appelé « Daridja » : langue courante.

Il diffère de l'arabe oriental par son fond lexical très marqué d'emprunts faits à différentes langues tout au long de l'histoire.

En effet, son lexique est riche en mots berbères, turcs et français : on y trouve souvent des verbes issus du vocabulaire français conjugués en arabe.

Dans les régions de l'Ouest en particulier, on trouve beaucoup de mots empruntés à l'espagnol.

Tous ces mots d'origine étrangère ont trouvé leur place tout naturellement chez les locuteurs arabophones. Ils sont compris de tous de façon spontanée ce qui montre la capacité d'adaptation qui caractérise l'arabe dialectal.

Bien qu'il soit la langue majoritairement parlée en Algérie, l'arabe dialectal n'est toujours pas reconnu comme langue nationale : étant une langue orale, ce statut lui est refusé. Il est aussi condamné à cause des emprunts qu'il fait à la langue française, phénomène pourtant naturel dans l'évolution de toute langue. Mais le principal motif de sa minoration est le fait qu'il soit considéré, tout comme le berbère, comme un facteur de division.

Il est pourtant la langue la plus à même de rendre compte des réalités sociales en Algérie car c'est la langue des communications quotidiennes de la majorité des algériens. De plus, il joue le rôle de langue véhiculaire entre les locuteurs berbérophones en particulier, ayant des parlers différents ne permettant pas l'intercompréhension. Certains besoins de communication ne pourraient être satisfaits sans le recours à des langues véhiculaires qui se trouvent être l'arabe dialectal ou le français, et ce, selon les situations de communication et selon les interlocuteurs.

Dans le discours officiel, l'arabe dialectal est considéré comme une variété basse par opposition à la variété haute qui serait l'arabe classique, langue de « savoir », de « pouvoir » et de « prestige ».

Il est alors confiné dans les domaines de l'intime et du quotidien : c'est la langue de la famille, de la rue et des marchés...

Les deux variétés de l'arabe : « haute » et « basse » rentrent dans un rapport de distribution fonctionnelle complémentaire : la variété « haute » se réserve les domaines officiels et la variété « basse » est celle des domaines informels.

Contrairement au berbère, très peu présent sur la scène des médias, l'arabe dialectal a une forte présence à la radio et à la télévision nationales, on le parle dans les films algériens, les pièces de théâtre, les sketches, la publicité... Il faut cependant souligner qu'il est absent du domaine de l'information : c'est en arabe classique que les événements nationaux et internationaux sont relatés, il en est de même pour les décisions politiques importantes et les débats décisifs qui suscitent l'intérêt du grand public. Selon Gilbert Grandguillaume « *Le choix de la langue maternelle vise à un contact direct avec l'auditeur ou le téléspectateur, le recours à la langue classique, même dans sa version moderne allégée, évoque davantage la proclamation d'une parole, dans une « profération » qui dépasse le simple auditeur : c'est pourquoi les bulletins d'information*

télévisés, énoncés en langue classique par un présentateur figé, évoquent la lecture d'un communiqué officiel : proclamation plutôt qu'information [...] le choix du classique dans un discours public équivaut à un acte de gouvernement, un discours de pouvoir, tandis que le recours au langage dialectal populaire se situe à un niveau de communication directe, voire de connivence »¹.

Une large tranche de la population ne comprend pas les interventions des hommes politiques à la télévision, ni le contenu des journaux télévisés et encore moins les longs discours présidentiels faits en langue arabe classique.

Ils se trouvent alors en marge des grandes décisions politiques dans lesquelles ils sont censés être impliqués.

D'autre part, la reconnaissance de l'arabe dialectal et surtout son introduction dans le système éducatif, comme ce fut le cas du berbère, serait d'un grand intérêt car il est plus aisé de s'instruire dans sa langue maternelle. D'ailleurs, l'apprentissage de l'arabe classique pose des problèmes aux jeunes enfants dans la mesure où ils sont confrontés à une langue jusque là inconnue : l'élève doit apprendre un système linguistique différent du sien en plus du système graphique qui le représente. Il doit aussi faire tout son apprentissage dans cette langue, l'emploi des langues maternelles étant prohibé dans les institutions scolaires.

Tout comme le berbère, l'autre langue maternelle des algériens, l'arabe dialectal fait preuve d'une grande vitalité : il accompagne les évolutions sociales que connaît l'Algérie.

Etant les véritables langues du peuple algérien, les langues maternelles sont l'expression de l'identité algérienne.

¹ GRANDGUILLAUME G, Parlers méditerranéens, N° 9, Octobre - Décembre 1979 In www.grandguillaume.free.fr

Minorées, réprimées, combattues avec violence, elles font preuve d'une résistance à toute épreuve ce qui met en évidence les limites de l'intervention de l'Etat par le biais d'une politique linguistique inéquitable et répressive.

II.2.3 L'arabe classique :

L'arabe classique est la seule langue officielle du pays. C'est la norme la plus fidèle à celle du coran. Abdou Elimam dit à ce propos : *« Ce qui octroie à cette langue un prestige indéniable, c'est qu'elle est langue de liturgie islamique. Et c'est l'ombre de cette même sacralisation qui favorise et entretient ce statut de langue d'Etat dans les pays arabes »*¹.

La langue arabe évolue au contact des autres langues pour s'adapter aux besoins de communication et aux exigences du monde moderne s'enrichissant, particulièrement, sur le plan lexical. Elle est appelée « arabe moderne », « standard » ou « classique »... et c'est pour ce dernier terme que nous avons opté dans ce travail. Nous l'envisageons dans le sens d'arabe littéral, langue nationale et officielle et non comme arabe coranique, sacralisé.

L'arabe classique est la seule langue officielle de l'Algérie. Elle est la langue du discours officiel, de la justice, de l'administration, de l'école et des médias... On la trouve partout dans l'environnement du citoyen : dans les affichages publicitaires, les panneaux de signalisation routière, les enseignes...

Pourtant, elle n'est la langue maternelle d'aucun algérien, c'est une langue sans communauté. Elle est exclue des lieux de la domesticité, des communications intimes,

¹Abdou El Imam, « Revaloriser les langues afin de les promouvoir », Xe Congrès Linguapax, Barcelone, 2004
www.linguapax.org

familiales et informelles. Elle ne reflète en rien l'identité linguistique réelle et effective des Algériens.

Elle jouit cependant du soutien de l'Etat algérien depuis l'indépendance : c'est la langue de la République Algérienne aux yeux des occidentaux mais surtout des pays arabes auxquels l'Etat algérien ne cesse d'affirmer son appartenance. *« La langue arabe étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien, est en quelque sorte le « ciment » de l'unité nationale ; aussi, jouit-elle aussi d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de la révélation, la langue du sacré livre saint : le coran »*¹.

Historiquement, la présence de la langue arabe remonte bien évidemment à la conquête musulmane au VII^e siècle ; elle gagne du terrain progressivement à travers l'histoire. L'arabe trouve sa légitimité dans sa parenté avec le coran aussi, l'islamisation du Maghreb ne s'est pas faite sans l'arabiser dans une large mesure.

La langue arabe était une « grande langue », « la langue prestigieuse ».

Elle s'implante par les mosquées, les zaouïas, les medersas, véritables lieux de culte Musulman où l'on apprenait la langue arabe, sa grammaire, sa littérature mais surtout le coran.

Ibn Badis disait à propos de l'arabe classique : *« le langage utilisée par « les langues au marché », sur les chemins et tous autres lieux populaires fréquentés par la masse ne peut pas être confondu avec le langage des plumes et du papier, des cahiers et des études, bref d'une élite »*².

¹ ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de Tizi-Ouzou, p.80

² www.encyclopedia.com

Mais ce prestige disparaît pendant la conquête française. En effet, l'arabe classique a été déclaré comme une langue étrangère par une loi de 1938 en faveur de la langue française, langue du colonisateur : « *Le français, en évinçant la langue rabe dans son propre territoire (à l'exception, toutefois, du domaine religieux) a conduit les algériens à se réfugier dans l'oralité devenue seul mode d'expression* »¹.

L'affirmation de la nouvelle Algérie indépendante devait donc se faire en premier lieu par la réhabilitation de cette langue. L'Etat algérien en oublia les langues maternelles qui se trouvèrent alors exclues de tout discours officiel.

La politique d'arabisation lancée au lendemain de l'indépendance touche toutes les sphères de l'Etat, consacrant la langue arabe langue officielle et hégémonique. Elle commence d'abord par l'arabisation de l'école algérienne : les enseignants de formation française ont été contraints à suivre des cours de recyclage en langue arabe puis on fit appel à des enseignants orientaux pour dispenser aux algériens un enseignement exclusivement en langue arabe.

Toutes les institutions de l'Etat se convertissent à cette langue mais les hautes sphères économiques ou ayant des relations internationales demeurent francisantes : « *L'emploi de la langue arabe n'est pas généralisé, notamment dans les secteurs ou les organismes en relation avec l'étranger (...) Pour l'aspect linguistique, c'est le français –à un degré moindre l'anglais- qui est employé* »².

II.2.4 Le français :

La langue française fait partie intégrante du paysage linguistique en Algérie.

Elle était la langue de toutes les institutions coloniales et son enseignement à la population indigène servait les intérêts français : Il fallait former une élite parmi la

¹ TALEB IBRAHIMI K, *Les Algériens et Leur (s) Langue (s)*, Ed El Hikma, Alger, 1995, P.42.

² ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de Tizi-Ouzou, p.77.

population indigène, instruite en français, susceptibles de défendre et de veiller sur les intérêts de la France.

Dans la jeune Algérie indépendante, la langue française est restée présente comme langue de l'administration et de l'enseignement...

Le français a su se maintenir dans l'Algérie d'aujourd'hui : en plus d'être présent dans les administrations aux côtés de l'arabe classique, il a une place privilégiée dans la presse écrite algérienne. Il est aussi la langue de la science dans les études universitaires. En effet, c'est dans cette langue que les disciplines techniques et scientifiques sont enseignées dans les universités algériennes.

La langue française occupe ainsi des domaines desquels les langues maternelles se trouvent exclues.

En matière d'enseignement, nous avons assisté à la croissance du nombre des écoles Privées en Algérie dispensant un enseignement en langue française. Les programmes qu'elles présentent sont des programmes français destinés à l'enseignement à distance. Ces écoles ont suscité de violentes polémiques et elles ont fini par être sommées à augmenter le volume horaire qu'elles consacraient à l'enseignement de la langue arabe freinant ainsi leur enseignement exclusif en langue française. Signalons que l'enseignement privé, étant payant, n'est à la portée que de certains privilégiés, souvent défenseurs de la politique d'arabisation. Il n'est donc pas surprenant que la crédibilité de cette politique soit remise en cause par le grand public : « *Le choix des élites par rapport à la formation de leurs enfants est [...] significatif : c'est un fait reconnu que, d'un bout à l'autre du Maghreb, les tenants les plus acharnés de l'arabisation –et que dire des autres ... ont généralement fait instruire leur progéniture dans des écoles francophones. De ce fait, la politique d'arabisation de l'enseignement est généralement ressentie par*

*l'opinion publique comme une mesure de sélection sociale qui jouerait au détriment des couches défavorisées »*¹.

En plus de l'enseignement, le français est aussi présent sur la scène littéraire : c'est en langue française que s'est exprimée l'élite algérienne post-indépendante dans sa majorité ; nous en citerons comme exemples : Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun, Kateb Yacine.... Il reste jusqu'à présent la langue d'expression de beaucoup d'auteurs algériens tels : Yasmina Khadra, Aziz Chouaki, Rachid Boudjedra...

Il a une place privilégiée dans la presse algérienne, en effet, les journaux écrits en français sont parmi les plus lus.

A la radio, la chaîne III, émettant en français, est très suivie mais le plus marquant c'est le l'intérêt que portent les téléspectateurs algériens au programmes des chaînes de télévision françaises, grâce aux paraboles très répandues dans les foyers algériens. Ces dernières ont un grand impact sur les mœurs de la société algérienne et sont un moyen efficace pour la diffusion de la langue française, orale du moins.

Le français est aussi présent dans le paysage linguistique quotidien des locuteurs algériens dans la mesure où ces derniers y ont recours pour les communications quotidiennes et informelles. En effet, beaucoup d'algériens utilisent la langue française aux cotés de leur langue maternelle pour les communications familiales et amicales et ce, selon les milieux auxquels ils appartiennent.

Aborder certains sujets tabous tels que la sexualité se fait en langue française, cela rend leur évocation plus aisée qu'en langue maternelle.

Les domaines d'utilisation de la langue française demeurent donc importants dans l'Algérie d'aujourd'hui. Cette langue est perçue par beaucoup d'algériens comme un signe d'émancipation et d'ouverture sur le monde occidental, moderne.

¹ GRANDGUILLAUME G, Parlers méditerranéens, N° 9, Octobre - Décembre 1979

On l'aura compris : depuis l'indépendance, le français occupe une place privilégiée en Algérie, il a une présence marquée dans les domaines officiels, dans les institutions de l'Etat et même dans le quotidien des algériens.

Ayant un ancrage social et culturel aussi important en Algérie, on ne peut considérer le français comme une langue étrangère dans l'acception habituelle de ce terme.

Ce statut privilégié, lui a toujours valu une rivalité avec la langue arabe classique.

La politique d'arabisation lui a beaucoup fait perdre de son terrain et réduit son champ d'utilisation, notamment dans le système éducatif où le volume horaire de son enseignement s'est trouvé de plus en plus réduit. L'école algérienne fut, à la longue, arabisée, et on tenta même de supplanter le français par une autre langue étrangère qu'est l'anglais.

« La volonté, notamment politique de « détrôner » le français de sa position de langue de l'élite intellectuelle en Algérie, se traduit concrètement par son remplacement progressif par l'arabe littéraire, et par l'intérêt et les encouragements accordés à une deuxième langue étrangère qu'on essaie de placer en « rivale » vis-à-vis du français : l'anglais »¹.

La politique d'arabisation réduit également son champ d'utilisation dans les institutions de l'Etat telles la justice, l'administration, ...etc.

« Oscillant constamment entre le statut de langue seconde et celui de langue étrangère privilégiée, partagée entre le déni officiel, la prégnance de son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, l'ambiguïté de la place assignée à la langue française est un des faits marquants de la situation algérienne »².

Mais son ancrage culturel et social ne se dément pas : il est de plus en plus utilisé en alternance avec les autres langues maternelles -le berbère et l'arabe dialectal- et ce, de

¹ ZABOOT T, Un « code-switching » algérien : le parler de Tizi-Ouzou, p.93.

² TALEB IBRAHIMI K, *Les Algériens et Leur (s) Langue (s)*, Ed El Hikma, Alger, 1995, P.50

façon naturelle et spontanée, on y a recours même lorsque les besoins de la communication ne l'imposent pas.

De plus, il joue le rôle de langue véhiculaire entre les locuteurs n'ayant pas la même langue maternelle. Il assure ainsi l'intercompréhension entre ces deux communautés linguistiques.

Malgré ses fonctions de langue de science et de technologie et malgré son ancrage social et historique en Algérie, le français a toujours suscité et continue de susciter un sentiment de rejet chez les nationalistes conservateurs : il est à leurs yeux un résidu du colonialisme, « la langue de l'ennemi ».

III La situation diglossique en Algérie :

Les langues dans les pays bilingues ou plurilingues ne jouissent pas toutes du même statut et ne remplissent pas les mêmes fonctions. On y trouve souvent une langue doté d'un statut officiel et remplissant des fonctions relevant du domaine formel telles : l'enseignement, l'administration ...

Cette langue est souvent une langue d'écriture, elle exerce un rapport de domination sur les autres langues en présence, généralement de tradition orale et confinées à des domaines informels et quotidiens tels : la famille, la rue ...

On parle dans ce contexte d'une situation **diglossique** résultant d'une répartition fonctionnelle inégale entre les langues.

La langue dominante est considérée comme une variété « haute » et jouit des faveurs de l'Etat : elle est codifiée, valorisée et largement diffusée contrairement à la variété « basse » stigmatisée par le discours officiel.

Ces deux variétés peuvent être génétiquement apparentées (appartenir à la même langue) ou être deux langues différentes utilisées par une même communauté linguistique.

H. Boyer définit la diglossie comme étant « *Une répartition fonctionnelle de deux variétés d'une même langue ou de deux langues différentes au sein d'une même communauté* »¹.

Khaoula Taleb Ibrahimy reprend le concept de diglossie chez Ferguson et en présente les composantes définitoires : « *La diglossie pour se réaliser doit satisfaire aux conditions nécessaires suivantes :*

1. *La spécialisation fonctionnelle des variétés linguistiques.*
2. *L'existence d'une dichotomie entre une variété prestigieuse « la seule langue » et des dialectes perçus comme des « non langues » même s'ils sont ceux que les locuteurs utilisent le plus et le plus souvent.*
3. *L'existence d'un large corpus de littérature écrite reconnue et célébrée comme une des valeurs de la communauté.*
4. *La différence dans les modes d'acquisition des deux variétés pour la variété H (1) par l'éducation et l'apprentissage scolaire, pour la variété L (2) par l'apprentissage en milieu naturel.*
5. *L'existence d'une longue tradition d'étude et de codification pour H, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour L.*
6. *Les différences structurelles entre H et L à tous les niveaux : phonétique, lexicale et grammaticale.*
7. *La stabilité étonnante de la diglossie à travers les siècles »*².

¹ BOYER H, Sociolinguistique : territoire et objets, P.18.

² TALEB IBRAHIMI K, Les Algériens et Leur (s) Langue (s), « Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne », Ed El Hikma, Alger, 1995, P. 52 et 53.

La conception fergussonienne de la diglossie a été contestée à cause de son caractère figé et immuable :

1. La spécialisation des deux variétés en usage peut être remise en cause : en effet, la prédominance de l'emploi d'une langue ou d'une variété de langue dans un domaine n'en exclue pas totalement les autres variétés car les domaines d'usage d'une langue ne sont pas hermétiquement fermés en témoigne la présence de l'arabe dialectal dans des domaines réservés à la langue officielle : utilisation de l'arabe dialectal à l'école non comme langue d'enseignement ou discipline pédagogique mais comme outil de communication dans la relation élève/enseignant, l'usage des langues maternelles dans les relations administratives ...
2. La reconnaissance du berbère comme langue nationale remet en cause le critère établi par Fergusson basé sur la non reconnaissance des variétés basses comme langues.
3. L'existence d'un corpus littéraire écrit : la littérature orale est largement diffusée et elle tend à bénéficier de l'intervention de l'écriture, c'est le cas du berbère dont le patrimoine littéraire commence à être rassemblé et codifié et peut être à un degré moindre celui de l'arabe dialectal.
4. La différence des modes d'acquisition : l'introduction de la langue berbère dans le système éducatif élargit son domaine d'acquisition : son apprentissage peut désormais se faire à l'école.
5. La codification : les variétés « basses » sont désormais des langues écrites, notamment le berbère qui est même devenu une langue enseignée.
6. Sur le plan linguistique, les langues obéissent à des structures phonétiques, lexicales et grammaticales, cela s'applique autant à la variété haute qu'à la variété basse même s'il s'agit d'un simple dialecte.

7. La stabilité de la situation diglossique supposerait son acceptation des membres de la communauté linguistique. Ce n'est pas le cas en Algérie, en témoigne la revendication linguistique des populations minoritaires.

Les sociolinguistes européens parlent de conflit dû au caractère dynamique et problématique de la situation diglossique et à la relation de domination qui s'exerce entre les langues dans cette situation.

C'est une situation de confrontation entre une langue dominante (A) et une langue dominée (B) : « *La diglossie n'est pas un fait linéaire, univoque, mais le lieu d'un conflit, sans cesse reproduit et sans cesse remis en cause. S'il existe bien une langue dominée (langue B) et une langue dominante (langue A), celles-ci n'interviennent jamais entant que telles, mais l'une relativement à l'autre, l'une face à l'autre. La langue dominée ne peut exister que dans et par la relation de subordination qui la lie à la langue dominante (...), et inversement, la langue dominante quelle que soit la situation de parole, suppose la langue dominée* »¹.

Les langues en Algérie présentent ce rapport de domination qui oppose la langue arabe classique (langue dominante) aux langues maternelles (langues dominées).

Le rôle de langue dominante est conféré à l'arabe classique par son statut officiel et par son accès à des domaines formels et institutionnels, contrairement aux langues maternelles de statut inférieur (langue berbère) ou sans reconnaissance officielle (arabe dialectal).

La langue française s'inscrit doublement dans cette situation diglossique : elle entretient un rapport de diglossie d'une part avec la langue arabe classique qui l'a

¹ P. Gardy, R. lafont, « La diglossie comme conflit : l'exemple de l'occitan », In Language n° 61, 1981, p. 75, In Boumdine F, Mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou, 2003-2004.

supplantée au lendemain de l'indépendance et qui s'est appropriée les fonctions qui lui étaient réservées lors de la période coloniale, d'autre part, elle entretient un rapport diglossique avec les langues maternelles car elle occupe des domaines que ces dernières n'occupent pas.

Ces rapports multiples que nous résumons dans le schéma ci-dessous, rendent la situation diglossique en Algérie complexe. On parle de diglossie **enchâssée**.

Rapport diglossique 1 : arabe classique/arabe dialectal

Rapport diglossique 2 : arabe classique/berbère

Rapport diglossique 3 : arabe classique/français

Rapport diglossique 4 : français/langues maternelles

Nous présenterons ci-après les rapports diglossiques qui opposent l'arabe classique aux langues maternelles.

III.1 Arabe classique vs Arabe dialectal :

La reconnaissance de l'arabe classique comme seule langue officielle au lendemain de l'indépendance a conféré à cette langue une place de choix et lui a permis de bénéficier d'avantages dont les autres langues du pays n'ont jamais profité : des moyens ont été mis en œuvre pour sa normalisation et sa généralisation.

Elle s'est trouvée érigée comme « norme » définissant un usage correct et toute forme qui s'en écarte est considérée comme une déformation, une dégénérescence de cette norme.

Gilbert Grandguillaume dit à ce propos que *« les langues de l'usage quotidien sont considérées comme des langues fautives, l'apprentissage linguistique devient celui de la*

correction (...) la pédagogie massivement pratiquée au Maghreb se fonde sur le caractère « fautif » des langues maternelles »¹.

Les deux variétés, haute et basse, en occurrence l'arabe dialectal et l'arabe classique, sont présentées comme faisant partie d'une seule et même langue ce qui rend latent le conflit que provoque leur hiérarchisation. Mais il s'agit bien de deux systèmes linguistiques distincts : « *La parenté linguistique entre la fus'ha et la 'ammiya (la pure et la vulgaire) étant présentée généralement au Maghreb comme non problématique, l'arabe parlé serait tout au moins que la simplification du littéraire ou la forme parlée de celui-ci (...) cette parenté linguistique ne nous semble pas constituer un argument pertinent pour nier aux variétés maternelles le droit d'être appelées par leur nom, c'est-à-dire **langues** puisque, pour nous, elles le sont au sens réel du terme »².*

III.2 Arabe classique VS variétés berbères :

La langue dans les Etats plurilingues représente un enjeu important de pouvoir. Ainsi, le jeune Etat algérien post-indépendant fonde sa légitimité sur une langue unique et unificatrice excluant de ce fait le plurilinguisme algérien considéré par les autorités de l'Etat comme un facteur de déstabilisation de l'unité nationale.

L'arabe classique est utilisé comme un moyen de réaliser l'homogénéité linguistique, son enseignement est se généralise et son utilisation se répand dans toutes les institutions de l'Etat au détriment des langues maternelles, dont le berbère.

¹ GRANDGUILLAUME G, *L'oralité comme dévalorisation linguistique*, in Peuples Méditerranéens, Langue et Stigmatisation Sociale au Maghreb, N° 79, avril-juin 199.

² F.Laroussi, *Minoration Linguistique au Maghreb*, in *Cahiers de Linguistique Sociale*, CNRS, Université de Rouen, 1993, p. 47

La politique d'arabisation rencontre alors un rejet massif de la part de la population berbérophone et renforce même la quête de reconnaissance de sa langue. L'utilisation de la langue française est d'ailleurs largement en Kabylie comme moyen de contrer la langue arabe, imposée par les autorités de l'Etat.

Conclusion

L'intervention de l'Etat par une politique linguistique privilégiant une seule langue au détriment des autres langues en présence a donné naissance en Algérie à des conflits linguistiques importants.

La hiérarchisation des langues donne à la langue arabe classique une position de langue dominante et aux langues maternelles une position de langues dominées.

Le conflit diglossique opposant les langues en Algérie s'inscrit dans un processus qui relègue les langues maternelles à une position de langue minorées. En effet, la langue arabe classique a bénéficié de plusieurs avantages par le biais d'une politique linguistique favorable de la part de l'Etat contrairement aux langues maternelles.

Mais la politique linguistique vis-à-vis des langues maternelles –le berbère en particulier- semble s'assouplir avec la reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale et son introduction dans le système éducatif.

I- Concepts sociolinguistiques : éléments de définition

Introduction

Nous présenterons dans cette partie les définitions de quelques concepts linguistiques clés et récurrents dans notre présent travail.

Ces définitions nous permettront une meilleure compréhension du concept de langue **nationale**, langue **officielle** et langue **minorée**.

Elles nous permettront aussi de vérifier si ces appellations correspondent effectivement aux réalités des phénomènes qu'elles qualifient.

H. Boyer écrit : « *L'existence d'une dénomination crée un effet d'évidence qui peut se révéler décisif dans la construction d'une catégorie sociale* » ⁽¹⁾. Chaque dénomination qu'on attribue à une langue est alors une prise de position

C'est pourquoi, dire qu'une langue est minorée doit être vérifié par des critères effectifs et pratiques.

Nous passerons en revue une série de ces critères et les appliquerons à la langue berbère dans le but de savoir si le qualificatif de langue minorée, qu'on lui a longtemps attribué, correspond à la réalité de son statut actuel ou s'il serait désormais inapproprié compte tenu des changements considérables que présente la situation sociolinguistique en Algérie ces dernières années.

Dire que son statut de langue nationale en fait une langue non minorée serait une dénomination erronée si cela ne correspond pas au statut réel actuel de la langue berbère. À l'opposé, dire qu'elle est une langue minorée, si elle ne l'est plus, serait une classification basée sur des critères idéologiques et historiques et non sur des considérations linguistiques.

⁽¹⁾ www.teluq.quebec.ca

Nous confronterons donc ces appellations à la réalité de la langue, et pourrons ainsi répondre, du moins en partie, à notre problématique de départ, à savoir : Peut-on continuer

de considérer la langue berbère comme langue minorée alors qu'elle a désormais un statut de langue nationale ?

Autrement dit, le statut de langue nationale conféré à la langue berbère depuis 2002, serait-il suffisant pour en faire une langue non minorée ?

Mais, n'étant basée que sur des définitions et des critères linguistiques théoriques, la réponse à cette question ne pourra être que partielle

Nous l'avons donc complétée par une enquête sur le terrain faite par le biais d'un questionnaire (voir annexe), adressé à des enseignants de langue Amazigh, dont le but est de vérifier si des moyens ont été réellement et effectivement donnés à la langue berbère pour en faire une véritable langue nationale, au même titre que la première langue nationale du pays : l'arabe classique.

I.1 Langue nationale :

Une langue nationale, par définition, est une langue propre à une nation. Mais cette définition simpliste serait réductrice car le concept de langue nationale se définit en fonction de réalités géographiques, géopolitiques et historiques. Elle varie donc selon les pays et les situations.

Ce concept est apparu au XIX siècle dans les pays européens soucieux d'unification, d'uniformisation et de centralisation de leurs Etats : on parle alors d'Etat-Nation.

Selon André Martinet « *La façon la plus simple pour éliminer tout problème linguistique est de faire coïncider Etat-Nation, de poser une totale uniformité de chaque langue* » ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Martinet A, Fonctions et dynamique des langues, Ed Armand Collin, Paris, 1989, p.91.

Selon cette vision des choses, la construction de l'Etat-Nation passe, obligatoirement, par une unification linguistique et culturelle. La diversité linguistique se trouve alors sacrifiée au nom

de l'unification et de l'uniformisation. Ce fut le cas de l'Etat algérien post-indépendant : soucieux de l'unification linguistique, il trouve dans la politique d'arabisation lancée au lendemain de l'indépendance, le moyen de contourner la diversité culturelle ancestrale de l'Algérie.

Le concept de langue nationale est souvent confondu avec celui de langue officielle, car très souvent, c'est la langue déclarée officielle par les autorités de l'Etat que l'on considère comme nationale, les autres langues sont appelées dialectes.

La question que se pose L.J Calvet à ce propos est la suivante : « *Au nom de quels critères décider du statut culturel et social de chacun des parlers pour les classer ensuite en langues et en dialectes ? Le problème est d'autant moins posé que les linguistes ne se préoccupent pas de classer...* ». ⁽¹⁾

Selon Marcellesi « *Nommer une langue c'est certes, en partie, refléter une existence autonome. Mais c'est aussi, d'une certaine manière, mobiliser au service de la domination le pouvoir des mots : donner des noms différents au même système c'est déjà le morceler; maintenir le même nom à des systèmes différents ; c'est les maintenir ou les rendre unifiés* ». ⁽²⁾

Les langues maternelles ne sont donc pas condamnées par leur forme mais plutôt par la politique d'Etat qui, dans un souci d'homogénéisation, ne reconnaît comme nationale qu'une seule langue au détriment des autres langues du pays.

⁽¹⁾ www.teluq.quebec.ca

⁽²⁾ *ibid*

C'est pour ça qu'on dit qu'une langue est un dialecte qui a réussi politiquement et qu'un dialecte est une langue battue.

I.2 La langue officielle :

Une langue est dite officielle lorsqu'elle est désignée entant que telle par la constitution d'un Etat ou d'une organisation.

Marie Louise Moreau la définit comme étant « *Une langue (...) adoptée légalement par un Etat comme la langue de communication pour toutes ou certaines transactions officielles : administration, éducation, politique, justice, travail, etc... à l'intérieur d'un territoire déterminé. Cette langue peut être autochtone exogène* » ⁽¹⁾

Dalila Morsly parle d' « *Un système linguistique adopté explicitement par les structures de pouvoir d'une communauté au moyen duquel les besoins objectifs de communication et/ou les pouvoirs symboliques sont satisfaits* » ⁽²⁾

Certains pays reconnaissent une seule langue officielle comme c'est le cas de la France, l'Algérie, l'Albanie... D'autres en reconnaissent plusieurs tels que la Suisse qui dispose de quatre langues officielles : l'allemand, le français, l'italien et le romanche ; le Canada avec deux langue officielles : le français et l'anglais ; la Belgique qui en a trois : le français, l'allemand et le néerlandais.

⁽¹⁾ Moreau M.L, 1997, Sociolinguistique, les concepts de base, Ed Pierre Mardaga, p.193 et 194.

⁽²⁾ MORSLY D, Le Français dans la Réalité Algérienne, Th Paris V, P.17

La reconnaissance d'une seule langue comme langue officielle dans un pays ne signifie pas qu'elle en soit la seule langue.

Ainsi, l'arabe classique est la langue officielle de l'Algérie mais il n'est aucunement la seule langue du peuple algérien. Les vraies langues de ce peuple sont l'arabe dialectal et le berbère. De plus, la langue officielle n'est souvent pas la langue maternelle ou nationale. C'est le cas de tous les pays arabes dont la langue officielle est l'arabe classique et non l'arabe dialectal, langue nationale et maternelle, massivement parlée dans ces pays.

Sous l'appellation de langue officielle on peut entendre aussi la langue de travail utilisée par certaines organisations. Nous citerons à titre d'exemple l'ONU qui fonctionne avec six langues officielles : l'arabe, l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français, et le russe car ce sont les langues les plus parlées dans le monde.

L'Algérie ne reconnaît que l'arabe classique comme langue officielle, pourtant, beaucoup de pays à travers le monde fonctionnent avec deux, voire plusieurs langues officielles.

II Le processus de minoration linguistique

Fouad Laroussi parle de processus de minoration linguistique lorsque « *des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés (par une politique l'Etat, certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, de l'histoire) dans une situation subalterne* ». ¹

¹ Laroussi F, (1993), « Minoration linguistique au Maghreb », In Cahiers de Linguistique Sociale, N°22).

En Algérie, les langues maternelles, systèmes virtuellement égaux à celui de la langue arabe classique, ne jouissent pas du même statut et ne remplissent pas les mêmes fonctions qu'elle.

F. Laroussi fait la distinction entre deux sortes de minoration linguistique : la minoration par l'institution et la minoration par le discours.

II.1 La minoration par l'institution :

La minoration par l'institution s'explique par l'absence des langues maternelles des domaines officiels, de l'école en particulier, vecteur le plus important de la minoration. Selon Fouad Laroussi : « *Tant que les langues maternelles restent exclues de l'école, tenues à l'écart des autres domaines officiels, elles demeurent, pour nous, des langues minorées au sens vrai du terme* » ¹

II.2 La minoration épilinguistique :

La minoration épilinguistique est celle exercée sur les langues par le discours officiel qui, en déterminant le statut de chaque langue, détermine inévitablement les rapports de domination entre elles et entre les groupes sociolinguistiques qui les parlent.

On retrouve ce discours discriminatoire sur les langues chez certains nationalistes « *qui plaident pour le retour aux sources, et qui, pour valoriser l'arabe littéraire, présentent des arguments du type : l'arabe littéraire, en tant que langue du coran, est une variété « prestigieuse », est considérée comme la parole « divine » et « sacrée »... de l'âge d'or et d'une civilisation arabe à son apogée* » ²

¹ Op.cit p.50

² LAROUSSI F, Minoration linguistique au Maghreb, In Cahiers de linguistique sociale N°22,1993, P.50

On parle alors de « Fus'ha » (langue pure), en position de langue dominante dans le discours épilinguistique, et de « Ammiya » (langue vulgaire), minorée par le discours officiel qui la considère comme subalterne.

Fouad Laroussi parle de rapports de « satellisation » : *«Phénomène par lequel l'idéologie dominante tend à rattacher un système linguistique à un autre auquel on le compare et dont on affirme qu'il est une « déformation » ou une forme subordonnée»*. (Marcellesi, 1981 :9).

La langue berbère, quant à elle, figure dans le discours officiel depuis 2002 comme langue nationale mais elle se trouve toujours en position d'infériorité comparée à la langue officielle, l'arabe classique.

Le discours épilinguistique nous renseigne, aussi, sur le sens que les locuteurs attribuent à leurs comportements langagiers, notamment, la valeur et les fonctions qu'ils confèrent à leur langue : les locuteurs arabophones font ressortir à travers le discours sur leur langue, la symbolique arabo-islamique.

Quant au discours des berbérophones, il fait ressortir l'identité berbère. Cette dernière est souvent conçue par opposition à l'arabo-islamisme.

Leur discours est caractérisé par une survalorisation du français à travers le recours fréquent à l'emprunt et à l'interférence.

Le recours au français s'explique par le refus des berbérophones de l'assimilation culturelle et linguistique à l'arabo-islamisme imposé depuis 1962.

Cet état de fait révèle aussi, une minoration du berbère par le discours épilinguistique de ses locuteurs en raison de son statut sociopolitique inférieur.

La reconnaissance officielle du berbère et son accession à un statut supérieur -celui de langue nationale- sont censés changer positivement l'attitude de ses locuteurs.

Les attitudes linguistiques des locuteurs vis-à-vis de leur langue, étant des prises de position, vont de paire avec la langue, elles évoluent en fonction de l'évolution de cette dernière.

Le changement de statut de la langue berbère sera donc forcément accompagné d'un changement d'attitudes vis-à-vis d'elle.

III Caractéristiques d'une langue minorée :

Selon Marie Louise Moreau, une langue est dite minorée lorsqu'elle répond à des critères objectifs et pertinents d'ordre sociolinguistique.

La notion de langue minorée est souvent confondue avec celle de langue minoritaire.

Une langue est dite minoritaire si elle est parlée par un groupe réduit d'individus, autrement dit, numériquement inférieur (critère démographique).

Mais il se trouve que la langue parlée par un groupe restreint puisse être en position de domination. C'est le cas de l'arabe classique en Algérie : c'est la langue du pouvoir, de l'école, de l'administration, de la justice même si numériquement c'est l'arabe dialectal qui est parlé par un plus grand nombre d'individus.

Une langue minoritaire (critère démographique) n'est donc pas forcément une langue minorée. Et une langue parlée par un grand nombre de locuteurs ne se trouve pas forcément en position de domination : « *Si la domination d'une langue par une autre se mesure au nombre de locuteurs actifs et réels qui la parlent, peut-on dire de l'arabe algérien, de l'arabe marocain, de l'arabe tunisien ou du berbère qu'ils sont des langues minorées ?* »¹

Reprenons les statistiques de la population en Algérie. Nous disions plus haut, dans la première partie de notre étude, que la population berbérophone représentait environ 27%

¹ LAROUSSE F, Minoration Linguistique au Maghreb, In Cahiers de Linguistique Sociale, CNRS, Université de Rouen, 1993.

de la population globale de l'Algérie. Elle est donc minoritaire du point de vue démographique. Mais peut-on dire qu'elle est minorée dans le contexte sociolinguistique actuel de l'Algérie ?

Selon Marie Louise Moreau, une langue est dite minorée si elle répond à tous ou à plusieurs des critères suivants :

1- L'absence de statut officiel : la langue minorée n'est pas officielle, co-officielle ou nationale.

En effet, la langue berbère n'est pas une langue officielle en Algérie, ce n'est pas une langue co-officielle non plus mais elle a été reconnue officiellement en avril 2002 comme langue nationale par l'article 3 bis dont voici le texte :

Article 3 bis

Article 1^{er}

Il est ajouté un article 3 bis ainsi conçu : «Art. 3 bis. - Le tamazight est également langue nationale. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.».

Article 2

La présente loi de révision constitutionnelle est publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002.
Abdelaziz BOUTEFLIKA

Sur le plan constitutionnel, la langue berbère a acquis le statut de langue nationale. Cela représente un pas considérable pour les militants de la cause berbère et pour l'avenir de

cette langue. Ce nouveau statut lui confère la légitimité et la reconnaissance officielles qui lui ont toujours fait défaut.

2- L'absence d'usages institutionnalisés :

La langue minorée n'est pas autorisée pour la rédaction des textes officiels, administratifs.

En effet, pour le moment, la langue berbère ne remplit pas ces fonctions car remplir de telles fonctions exigerait de sa part une tradition d'écriture, de savoir et de civilisation.

Selon André Basset : « *La langue de civilisation c'est celle qui, par exemple aujourd'hui, est nécessaire pour les relations d'un Etat moderne aussi petit soit-il* »¹

Pour que le berbère puisse prétendre à remplir de telles fonctions d'usage institutionnel « *Il faut essentiellement la volonté des berbérophones de maintenir leur langue* »²

Il leur incombe alors de faire de leur langue une langue d'écriture et de savoir pour qu'elle puisse remplir des fonctions d'ordre institutionnel et pouvoir un jour être la langue de la justice, de l'administration....

3- Elle n'est pas médium ou matière d'enseignement. Sa diffusion est orale, la production écrite est inexistante ou marginale, quel que soit, par ailleurs, sa fonction emblématique.

La langue berbère est entrée dans le système éducatif algérien en 1995 suite à une grande mobilisation populaire.

En effet, les étudiants, les lycéens, les collégiens et les écoliers de toute la Kabylie ont déserté les bancs de l'école et ont boycotté massivement l'année scolaire 1995/1996, exigeant l'introduction de tamazight dans l'école algérienne.

¹ BASSET A, L'avenir de la langue berbère en Afrique du nord.

² ibid

Face à cette mobilisation populaire, la langue amazighe a été introduite dans le système éducatif.

Actuellement, l'enseignement du berbère n'est pas généralisé sur le territoire national, mais cette langue, longtemps exclue du domaine de l'enseignement, est désormais une discipline pédagogique.

Pour ce qui est de la production écrite, plusieurs publications paraissent en langue amazighe : des dictionnaires, des romans, des pièces de théâtre, des traductions d'œuvres littéraires universelles ...

La production littéraire en langue amazighe n'a jamais été aussi dense que ces dernières années.

4- L'acquisition de la langue minorée se fait dans le cadre familial

En effet, l'apprentissage de la langue berbère, comme celui de toute langue maternelle, se fait au sein de la famille. Mais son introduction dans le système éducatif est censée étendre son domaine d'acquisition.

Cependant, à l'heure actuelle, comme nous l'avons déjà signalé, l'enseignement de la langue berbère ne dépasse pas les frontières de la Kabylie, de ce fait, les régions arabophones n'ont pas encore accès à son enseignement.

5- Une langue minorée est en distribution complémentaire avec la langue dominante qui assure la fonction véhiculaire en permettant l'intercompréhension entre groupes (ou locuteurs) n'ayant pas de langue commune.

En Algérie, la langue dominante est bien entendu, l'arabe classique. Un locuteur parlant l'arabe dialectal peut, approximativement, comprendre un discours en langue arabe

classique vu le rapprochement qui existe entre ces deux langues : (l'arabe dialectal et l'arabe classique) sur le plan lexical et syntaxique.

Mais cette compréhension de l'arabe classique est quasi-impossible pour un locuteur berbérophone monolingue.

C'est donc l'arabe dialectal qui joue le rôle de langue véhiculaire entre les locuteurs berbérophones et arabophones parlant arabe classique.

En effet, l'arabe dialectal se rapproche aussi de la langue berbère étant comme elle, une langue du quotidien mais aussi parce que ces deux langues en contact ont fait des emprunts réciproques tout au long de leur évolution.

C'est l'arabe dialectal qui jouerait donc le rôle de langue véhiculaire.

Considérons tous ces critères, on pourrait dire que la langue berbère commence progressivement à s'éloigner et à se détacher du statut de langue minorée qu'elle a toujours occupé et ce, grâce aux nombreux acquis obtenus ces dernières années.

En effet, toujours exclue du système éducatif, elle est aujourd'hui enseignée dans les écoles de Kabylie.

Certes, ses débuts sont hésitants et son enseignement n'est pas généralisé mais cela reste tout de même un grand pas dans son histoire.

Son acquis le plus important est incontestablement sa reconnaissance officielle comme langue nationale.

Pour l'heure, et à ce stade de notre recherche, il nous semble que le processus de minoration linguistique, tel que l'avais subi la langue berbère depuis l'indépendance, n'existe plus. Bien entendu, la langue berbère, malgré ses nombreux acquis, est loin d'avoir un statut égal à celui de l'arabe classique, mais elle est aussi loin de la répression, de la censure et de la minoration violente dont elle était victime.

IV Travail de terrain :

IV.1 L'enquête sociolinguistique :

Notre thème de recherche, « La minoration des langues », s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Cette dernière étudie la langue dans son contexte socioculturel.

Pour analyser les rapports qui existent entre la société, d'une part, et la structure, les fonctions et l'évolution de la langue, d'autre part, la sociolinguistique met à notre disposition les instruments d'analyse que sont : le questionnaire et l'entretien.

L'utilisation de l'un ou de l'autre de ces deux outils peut être exclusive ou complémentaire.

L'analyse se fait après la collecte de données auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique à étudier.

Pour analyser les différents apports éventuels dont la langue berbère aurait bénéficié après sa reconnaissance en qualité de langue nationale, nous avons opté pour le questionnaire linguistique comme outil méthodologique.

Nous avons choisi comme informateurs les enseignants de langue amazighe.

Notre échantillon est limité, donc loin d'être représentatif de tout le corps enseignant de la langue berbère et ce, en raison des contraintes de temps et de terrain.

En effet, les enseignants de langue amazighe sont souvent sollicités à participer à des enquêtes faites par des étudiants alors, comme motif de refus de répondre à nos questions, ils évoquent souvent la masse de travail qu'ils ont dans de leurs établissements et même en dehors (corrections d'évaluations, préparation des cours...), le manque de temps, l'oubli ...

Ainsi, sur une trentaine de questionnaires distribués, seule une vingtaine nous a été restituée.

Sur ces vingt questionnaires, seule une quinzaine est exploitable car des questions nécessitant des réponses élaborées ont été négligées par nos informateurs.

Mêmes sans être exhaustives, les données que nous avons recueillies nous ont permis d'apporter des éléments de réponse à de nombreuses questions que nous nous sommes posées avant d'entamer notre recherche.

IV.2 Présentation du questionnaire :

Les données de notre étude nous ont été fournies par le questionnaire que nous avons distribué aux enseignants de langue berbère.

Nous avons jugé que c'était l'outil méthodologique le plus approprié pour notre recherche, et ce, pour plusieurs raisons :

- D'abord, il nous offre une économie de temps contrairement aux entretiens beaucoup plus longs à réaliser et nécessitant une plus grande disponibilité de la part des informateurs.
- Il nous offre des réponses précises.
- Il nous permet d'éviter les biais que peut susciter la présence de l'enquêteur : en effet, son âge, son sexe, son humeur, sa personnalité... peuvent influencer sur les réponses de l'informateur.
- Le questionnaire est standardisé, tous les informateurs répondent aux mêmes questions.
- Le questionnaire accorde à l'interrogé plus de temps pour réfléchir et répondre aux questions. En effet, dans le cas de l'entretien oral, il répond sans prendre le temps de réfléchir.

Le questionnaire que nous avons distribué est anonyme. Nous n'avons pas tenu compte des informations relatives à l'âge, l'origine ou au sexe des informateurs.

Le seul paramètre retenu est celui de leur fonction.

Il se présente en deux parties bien distinctes :

- La première est relative à la langue berbère dans l'enseignement,
- La seconde évoque la production littéraire, médiatique et audiovisuelle en langue berbère.

Nous avons posé à nos informateurs des questions dites fermées, nécessitant des réponses précises mais aussi des questions ouvertes, susceptibles de permettre à l'enseignant d'exprimer sa pensée librement.

Nous leur avons bien expliqué que notre questionnaire était destiné à une recherche universitaire et non pas au profit du Ministère de l'éducation comme beaucoup d'entre eux l'ont supposé en lisant les questions relatives à l'enseignement de la langue berbère.

IV.3 Caractéristiques de l'échantillon :

Notre échantillon se compose de 30 enseignants de langue amazighe sélectionnés sur le seul critère de leur fonction. Nous avons donc exclu les autres variables d'ordre social, géographique... ou autre qui ne nous semblent pas pertinentes pour notre analyse.

Pour des raisons pratiques, nous nous sommes adressé aux enseignants des établissements de la ville de Tizi-Ouzou et de ses alentours.

Ce sont généralement des établissements du palier moyen de l'enseignement.

En effet, le tamazight n'est, le plus souvent, enseigné qu'au cours moyen, très peu de lycées et d'écoles primaires le dispensent.

IV.4 Objectifs du questionnaire :

Le questionnaire est destiné aux enseignants de langue berbère et se présente en deux volets destinés à répondre à notre problématique de départ relative à :

- L'existence de moyens susceptibles de permettre au berbère d'être enseigné de façon efficace
- La présence du berbère sur la scène médiatique et littéraire

Nous avons choisi ces deux domaines -celui de l'enseignement et de la production littéraire et médiatique- car ce sont des domaines de prédilection pour une langue et les premiers vecteurs de la minoration linguistique.

Pour commencer, nous poserons des questions relatives à la formation des enseignants.

D'autres questions porteront sur les manuels pédagogiques (leur disponibilité, leur qualité...) et sur les autres outils pédagogiques indispensables à l'enseignement d'une langue.

Nous nous intéresserons aussi, à travers ce questionnaire, au volume horaire consacré à l'enseignement du berbère et à l'importance qui lui est conférée par rapport aux autres disciplines pédagogiques (coefficient).

La disponibilité de ces moyens et matériels pédagogiques nous renseignerait sur la volonté d'introduire la langue berbère dans l'enseignement de façon effective et efficace. L'inexistence de ces moyens ou leur insuffisance rendrait l'enseignement de cette langue inefficace : son introduction dans le système éducatif ne servirait donc pas cette langue et ne lui donnerait pas les moyens de devenir une langue de savoir et de civilisation.

Le deuxième volet de ce questionnaire portera sur la présence de la langue berbère sur la scène médiatique et littéraire. Les enseignants de langue berbère représentent, sur ce point précis, un échantillon de choix : ils nous semblent être très bien placés pour nous informer sur le sujet puisqu'ils ont, de par leur formation et leur fonction, un attrait particulier pour la production littéraire et médiatique en berbère et sont très bien informés de toutes les manifestations culturelles relatives à cette langue.

Ils sont donc à même de nous renseigner sur les éventuels carences en matière de production littéraire et sur les difficultés qui entraveraient la diffusion de la langue et de la culture berbères.

IV.5 Interprétation des résultats du questionnaire :

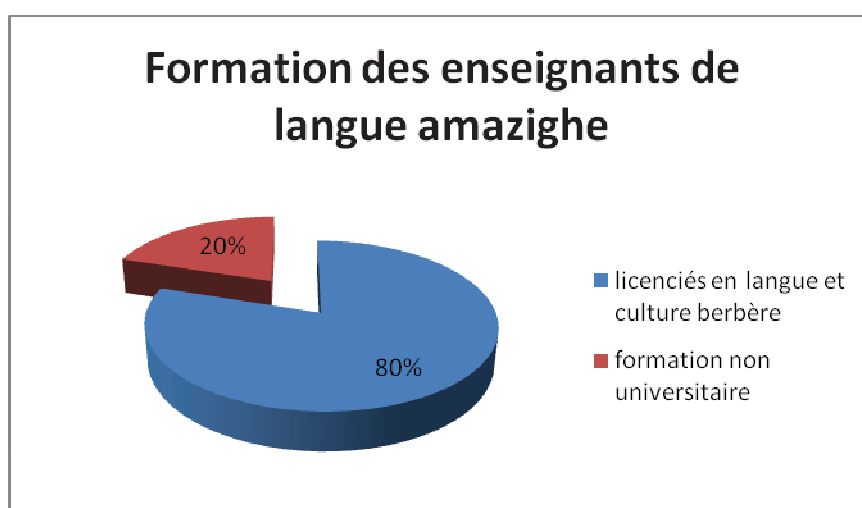
Rappelons que les analyses et les interprétations qui vont suivre s'articuleront autour des questions suivantes :

- Quels sont les moyens donnés à la langue berbère pour qu'elle soit enseignée de façon efficace ?
- Est-ce que la langue berbère est présente de façon effective sur la scène médiatique et littéraire ?

Question 1 :

Quelle formation avez-vous suivie pour enseigner tamazight ?

Nous voulons, à travers cette question, connaître la formation qu'ont suivie les enseignants car un enseignement de qualité ne peut être dispensé sans un encadrement qualifié.



80% de nos informateurs ont suivi une formation universitaire. Ce sont des licenciés en langue et culture amazighe.

Les 20% restants ont suivi des formations en dehors de l'université, précisément auprès du HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité) et du MEN (Ministère de l'Education Nationale).

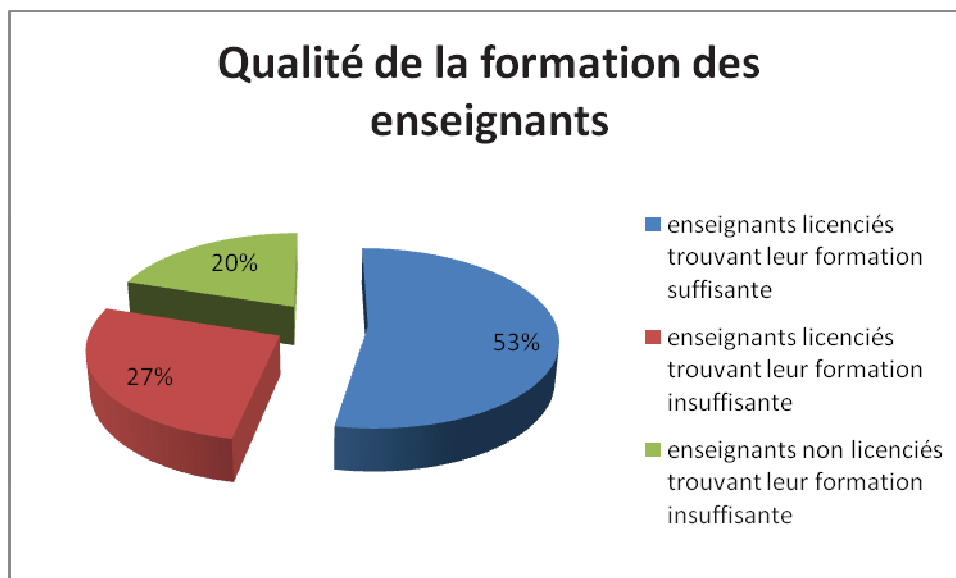
Interprétation :

La plupart de nos informateurs ont reçu une formation universitaire leur permettant d'enseigner la langue berbère. En effet, la licence de langue berbère, comme les autres licences de langues : arabe, française, anglaise présente des modules de pédagogie, de didactique, de linguistique, de psychopédagogie... On pourrait dire que les enseignants de langue amazighe sont aussi bien formés que leurs collègues, enseignants des autres langues précédemment citées.

Question 2 :

Pensez vous que votre formation soit suffisante pour vous permettre d'enseigner cette langue ?

Une formation universitaire s'impose pour dispenser un enseignement de qualité mais nous voudrions vérifier si celle suivie par les enseignants de Tamazight leur permet effectivement d'enseigner cette langue.



53% de nos informateurs pensent que leur formation est suffisante pour leur permettre d'enseigner la langue berbère.

Signalons que les informateurs ayant donné cette réponse font partie des licenciés ou des post-graduants. Aucun d'eux n'a suivi sa formation auprès du HCA ou du MEN.

27% des enseignants licenciés interrogés pensent que la formation qu'ils ont reçue est insuffisante pour leur permettre d'enseigner la langue amazighe de façon efficace. L'un d'eux explique cela par le fait que la licence de tamazight est plus une initiation à la recherche qu'une licence d'enseignement.

Tous nos informateurs n'ayant pas de licence en langue amazighe, et ils représentent 20% de l'échantillon sondé, pensent que leur formation est insuffisante. L'un d'eux se dit même autodidacte.

Interprétation

La plupart de nos informateurs titulaires d'une licence jugent leur formation suffisante pour l'enseignement de tamazight, seuls 27% d'entre eux la trouvent insuffisante. Cela peut s'expliquer par le fait que la licence de tamazight est une licence dite « libre », comme celle des autres licences de langues dispensées à Tizi-Ouzou.

Ce ne sont donc pas des licences « d'enseignement » comme celles dispensées dans les instituts de formation des enseignants.

Le problème de formation des enseignants n'est pas spécifique au département de la langue berbère mais concerne tous les départements de langue au niveau des deux wilayas précédemment citées. Cependant, signalons que tous les enseignants non licenciés que nous avons interrogés trouvent des difficultés liées à l'insuffisance de leur formation. Ces derniers ont intégré l'enseignement aux débuts de l'introduction du berbère dans le système éducatif pour pallier l'insuffisance, voire l'inexistence d'enseignants titulaires de diplômes universitaires en langue et culture amazighe. A l'époque, les personnes ayant suivi une initiation à la langue berbère auprès du HCA et du MEN ont comblé le manque d'enseignants. Désormais, seuls les licenciés peuvent postuler à un poste d'enseignant de langue berbère palliant ainsi aux carences que présentent les formations non universitaires.

Question3 :

Avez-vous participé à des séminaires ou à des stages de formation des enseignants ?

La formation universitaire peut s'avérer insuffisante si elle n'est pas complétée par des formations continues : stages, séminaires...

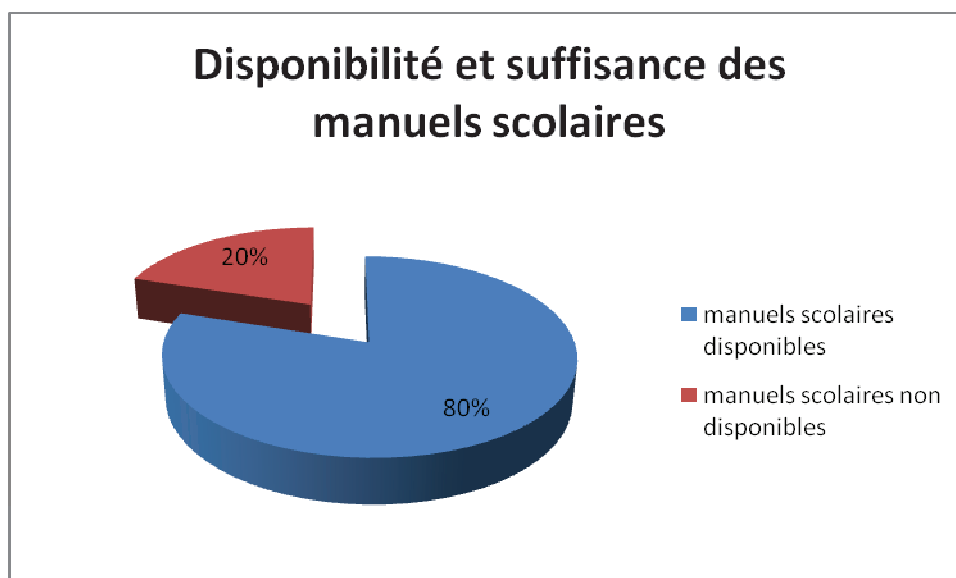
Tous nos informateurs ont participé à des séminaires et à des stages qui peuvent pallier les insuffisances rencontrées lors de leur formation de base.

Cela signifie que la formation des enseignants de berbère se poursuit sur le terrain.

Question4 :

Les manuels scolaires sont-ils disponibles et en nombre suffisant ?

Un enseignement digne de ce nom ne peut se faire sans manuel, qui doit être disponible et accessible.



80% des enseignants que nous avons interrogés affirment que les livres scolaires de tamazight sont disponibles et en nombre suffisant.

20% d'entre eux affirment le contraire. L'un d'eux explique l'insuffisance des livres par sa mauvaise distribution au niveau des points de vente.

Interprétation :

Comme pour les autres disciplines pédagogiques, le manuel de tamazight existe. Il est, selon la quasi-totalité de nos informateurs, disponible et en nombre suffisant. L'enseignement de tamazight ne semble pas rencontrer le problème du non disponibilité des manuels ou de leur insuffisance.

Question 5 :

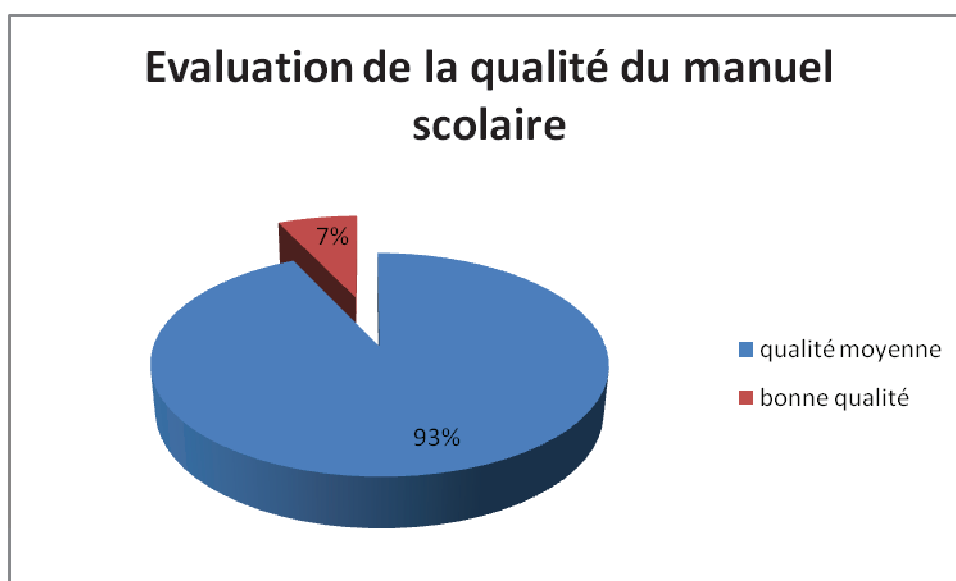
Comment évalueriez-vous la qualité de ces manuels ?

Médiocre

moyenne

bonne

Les manuels peuvent exister sans pour autant avoir la qualité requise pour dispenser un enseignement de qualité.



93% de nos informateurs interrogés sur la qualité des manuels répondent que ces derniers sont de qualité moyenne.

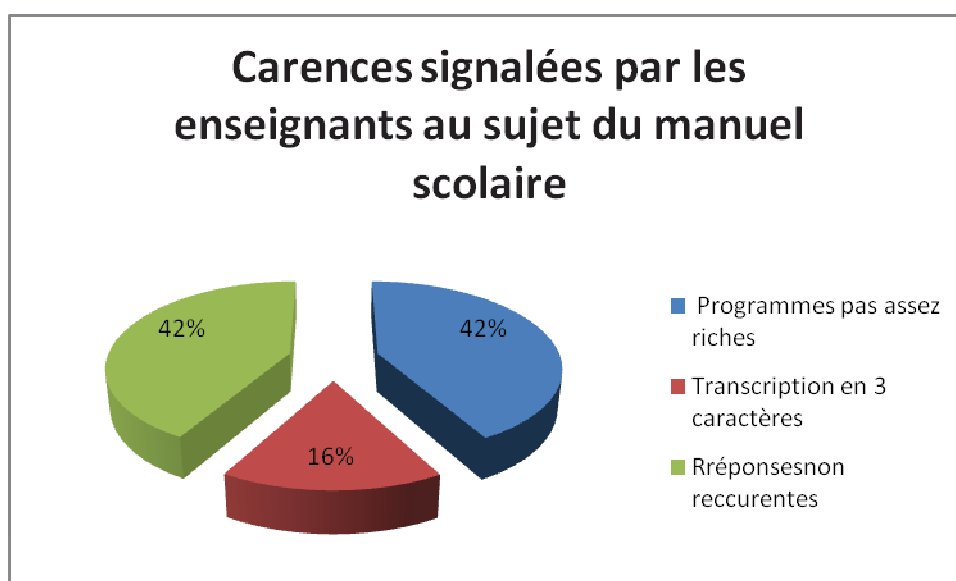
7% d'entre eux les trouvent de bonne qualité.

Signalons qu'aucun de nos informateurs n'a jugé médiocre leur qualité. Les manuels scolaires semblent correspondre relativement aux attentes des enseignants.

Question 6 :

Quelles sont les carences (insuffisances) que présentent ces manuels ?

Beaucoup de manuels peuvent présenter des insuffisances. Nous tenterons, à travers cette question, d'évaluer la gravité de ces éventuelles carences et de vérifier si elles peuvent avoir une incidence grave sur la qualité de l'enseignement dispensé.



Nous avons comptabilisé les réponses données par nos informateurs. Elles sont en nombre de 31. Nous remarquons à travers ce diagramme que les réponses les plus récurrentes données par nos informateurs sont relatives :

- Au contenu des manuels qui n'est pas assez riche au niveau des thèmes, de la grammaire, du vocabulaire et du lexique : (42%)
- A l'utilisation de trois systèmes graphiques pour la transcription des textes dans les manuels scolaires de langue amazighe : (16%)

Interprétation :

Lorsque nous analysons les réponses données par les enseignants à propos de la qualité des contenus des manuels, nous constatons qu'on trouve les mêmes carences dans les manuels des autres disciplines pédagogiques.

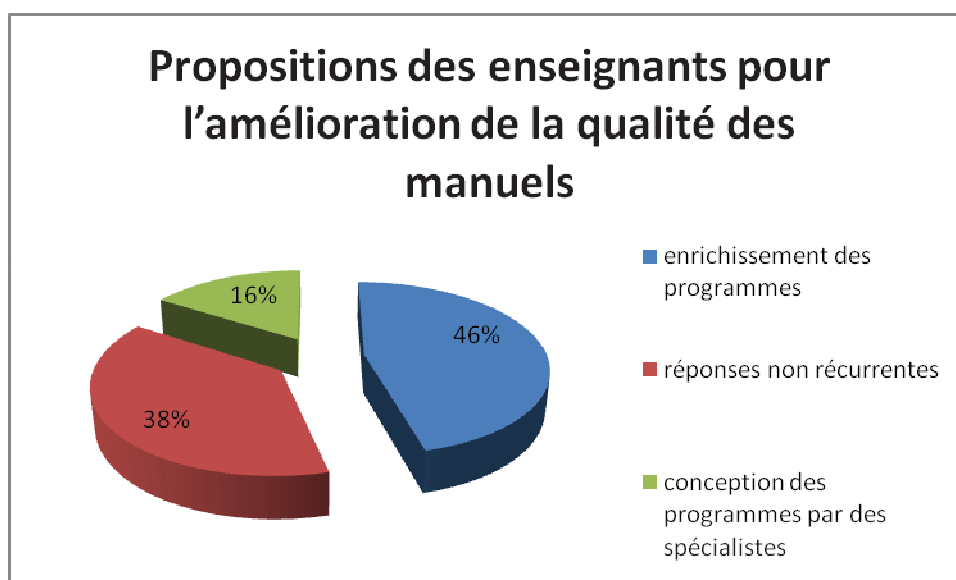
En effet, les enseignants des autres langues ont souvent besoin de pallier les insuffisances que présentent les manuels scolaires proposés en utilisant une documentation personnelle pour trouver des textes, des activités de langue ...etc.

Cependant, le choix d'un système de transcription semble poser problème aux enseignants de tamazight. En effet, le contenu des manuels est transcrit dans les 3 systèmes d'écriture, à savoir : le tifinagh, les caractères latins et les caractères arabes.

Question 7 :

Que proposez-vous pour améliorer la qualité de leur contenu ?

Nous verrons si les propositions suggérées par les enseignants sont spécifiques à la langue berbère ou si elles sont susceptibles de s'appliquer aux autres disciplines. Cela nous informera sur l'éventuelle discrimination à l'endroit de la langue quant à la qualité des manuels proposés.



Nous remarquons que les améliorations proposées par les enseignants portent :

- d'abord sur les contenus des programmes. Ils proposent de les améliorer en y intégrant des textes authentiques, des activités de langue, des cours de grammaire et de lexique... (46%)
- La seconde proposition récurrente porte sur la conception des programmes : Les interrogés proposent qu'ils soient faits par des spécialistes après consultation des enseignants ... (16%)

Interprétation :

La problématique rencontrée par les enseignants de tamazight est partagée par les enseignants des autres disciplines. La langue berbère est confrontée aux mêmes problèmes : on reproche aux concepteurs des programmes de tamazight, comme à ceux des autres programmes de ne pas consulter les enseignants et un manque de variété dans les contenus.

Question 8 :

Quel est le volume horaire imparti à la langue amazigh ?

Les enseignants nous informeront sur le volume horaire réel et effectif qu'ils consacrent à leur matière.

D'après nos informateurs, le volume horaire consacré à la langue amazighe est de 2 à 3 heures par semaine, selon les classes.

Signalons que la langue arabe, autre langue nationale enseignée à l'école, bénéficie d'un volume horaire beaucoup plus important: la quasi-totalité des disciplines pédagogiques sont enseignées dans cette langue.

Cela s'explique par plusieurs raisons qui nous semblent pertinentes :

➤ La langue arabe bénéficie d'un statut bien supérieur à celui de la langue berbère : elle est la seule langue officielle du pays et a une place de choix dans le système éducatif algérien. La langue arabe a bénéficié des apports de l'arabisation : elle a été aménagée de façon à pouvoir assurer les fonctions d'une langue d'enseignement. Elle a été adaptée aux besoins communicationnels de la vie moderne et de l'évolution scientifique....

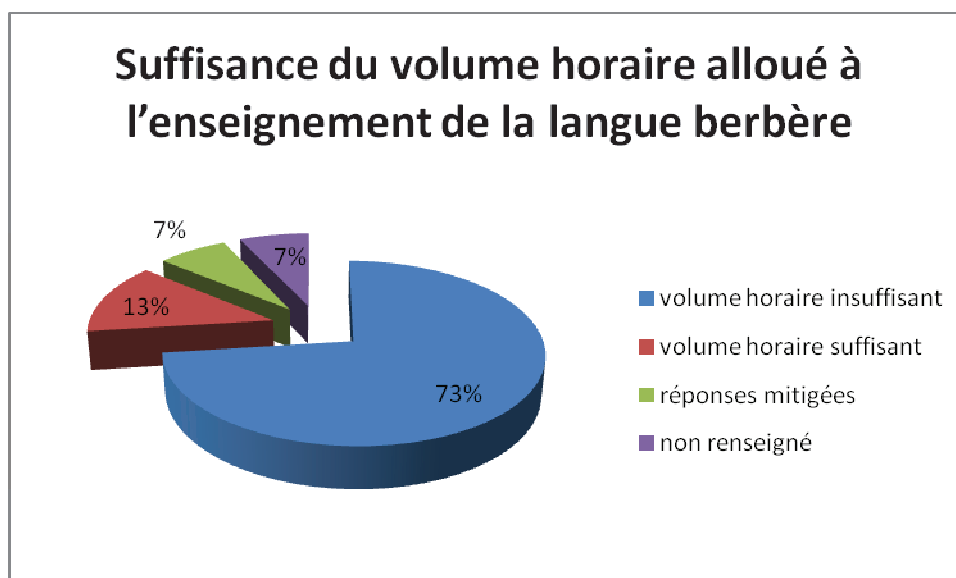
➤ La langue arabe a une longue tradition d'écriture.

Tous ces moyens font défaut, aujourd'hui, à la langue berbère. Des efforts doivent être faits dans ce sens pour faire de la langue berbère une langue d'enseignement, susceptible de remplir les fonctions d'une langue d'enseignement, de savoir et de science.

Question 9 :

Trouvez-vous ce volume suffisant ?

Un enseignement de bonne qualité ne peut être dispensé si le volume horaire qui lui est imparti n'est pas suffisant.



7% n'ont pas répondu à la question, ne l'ayant pas comprise, semble-t-il.

13% des informateurs le trouvent **suffisant**.

73% d'entres trouvent ce volume horaire insuffisant.

Interprétation :

Nos informateurs s'accordent tous à dire que le volume de 2 à 3heures hebdomadaires -selon les classes- consacré à l'enseignement de la langue berbère est **insuffisant**.

Le français et l'anglais ne bénéficient pas d'un volume horaire plus important mais il est à signaler que ces deux langues sont des langues étrangères contrairement au berbère qui est la langue maternelle de la plupart des élèves de la région -tamazight n'est enseignée que dans les régions berbérophones- de plus, c'est une langue nationale, son enseignement exigerait un volume horaire plus importante.

Question 10 :

Quel coefficient a la langue amazighe ?

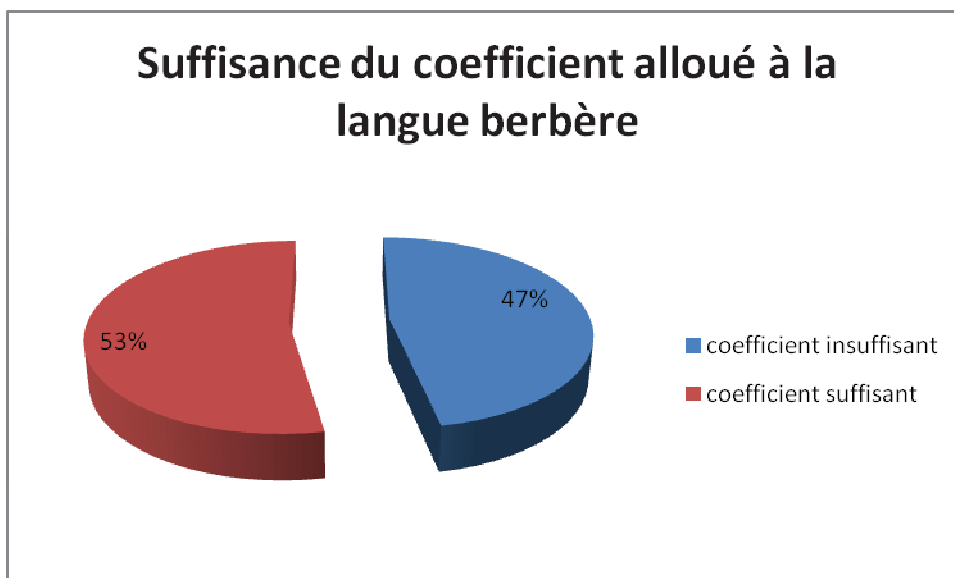
Les enseignants nous informeront sur le coefficient appliqué à la langue amazighe.

Selon nos informateurs, le coefficient de la langue berbère est de **deux** pour les classes d'examen (4^{ème} AM) et de **un** pour les autres classes.

Question 11 :

Pensez-vous que ce coefficient soit suffisant ?

Le coefficient appliqué à une matière témoigne de l'importance qui lui est accordée, ainsi, l'intérêt donné à une discipline plutôt qu'à une autre est souvent conditionné par le coefficient. En effet, les élèves fournissent plus d'efforts dans les disciplines à coefficient élevé car leurs résultats dépendent des notes qu'ils obtiennent dans celles-ci.



47% de nos informateurs trouvent le coefficient de tamazight insuffisant.

Les 53% restants le trouvent suffisant.

Interprétation :

Les avis semblent mitigés au sujet du coefficient, mais en tous les cas, donner un coefficient élevé à une discipline pédagogique témoigne de l'importance qu'on lui accorde. Dans le cas du berbère le coefficient semble, selon les enseignants, plus ou moins insuffisant.

Question 12 et 13 :

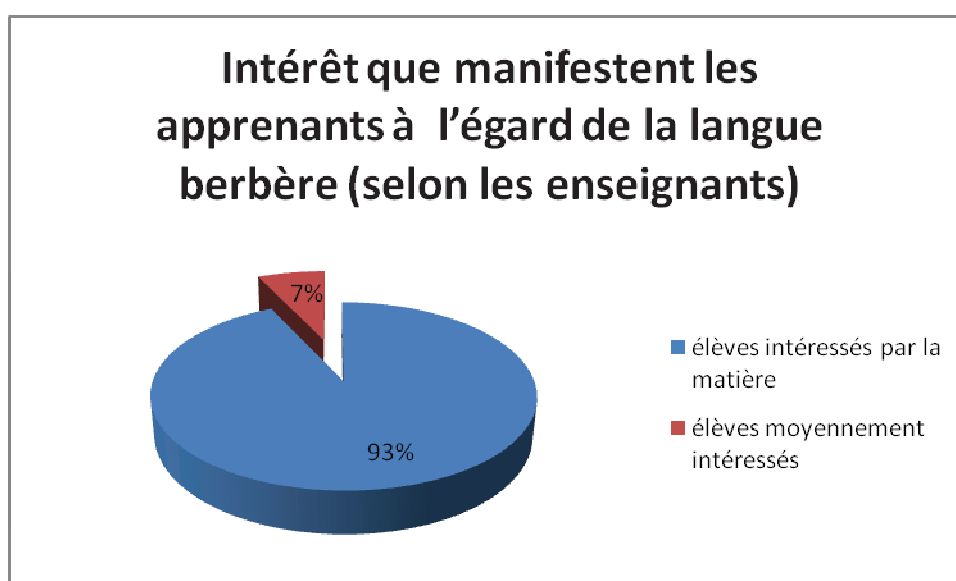
Pensez-vous que les élèves s'intéressent à votre matière ?

Oui

non

Si « non » quelles en sont les raisons ?

L'intérêt que portent les élèves à une discipline pédagogique peut être suscité par plusieurs paramètres : celui des moyens mis en œuvre pour le bon déroulement des cours, celui de l'encadrement...etc.



93% de nos informateurs affirment que leurs élèves s'intéressent à la matière.

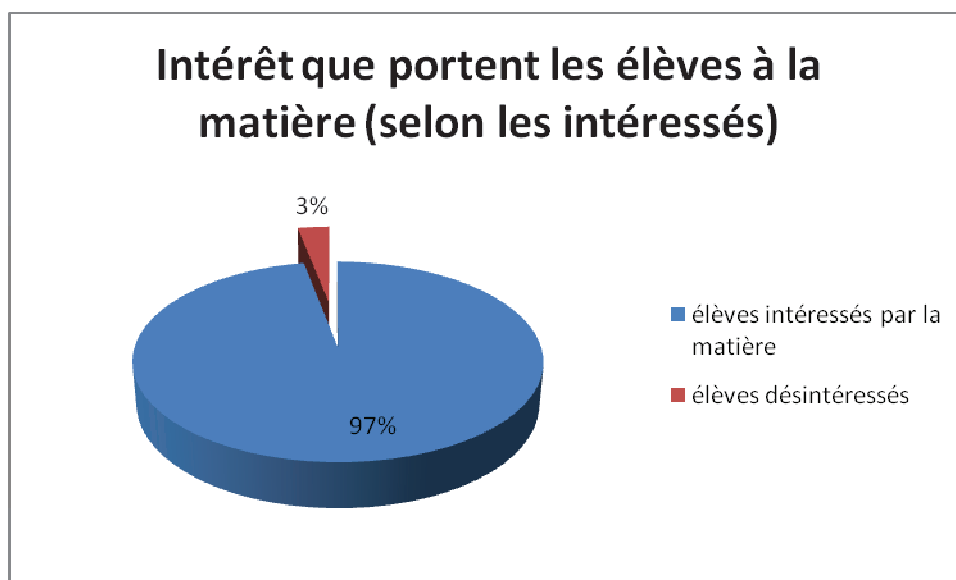
7% de nos enquêtés trouvent que les élèves s'y intéressent moyennement.

Interprétation :

Le manque d'intérêt manifesté par les élèves, selon 7% des enseignants, s'expliquerait, par les raisons suivantes :

- Le coefficient insuffisant ;
- Nouvelle matière qu'ils n'ont pas étudiée au primaire ;
- Manque d'intérêt et de sensibilisation de la part des parents.

Cependant, la majorité des enseignants -93%- estiment leurs élèves intéressés par la matière. Pour en savoir plus, nous avons complété cette question adressée aux enseignants par un petit sondage auprès des élèves. Nous avons posé la question suivante à 33 élèves : « Vous intéressez-vous à la matière (langue amazighe) ? » et nous leur avons demandé d'y répondre de façon anonyme, dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux.



97% ont répondu qu'ils s'intéressaient à cette matière

3% des élèves interrogés déclarent ne pas s'intéresser à cette matière car d'origine arabe, elle n'est pas leur langue maternelle, ils ne la comprennent donc pas.

La quasi-majorité des élèves ont répondu par l'affirmative.

Interprétation :

Cet intérêt s'explique, selon les élèves que nous avons interrogés, par plusieurs raisons :

➤ Ils se disent contents de l'étudier car c'est leur langue [maternelle] et la langue de leurs ancêtres

➤ Ils disent que sa compréhension leur est facile puisqu'ils la parlent à la maison

Mais l'intérêt qu'ils portent à cette matière, s'expliquerait d'abord, comme ils le disent si bien, par le sentiment identitaire mais aussi par les moyens mis en œuvre pour son enseignement : formation des enseignants, manuels ...

Conclusion :

Nous pouvons désormais dire, après dépouillement de ces réponses, que la langue berbère, dans l'enseignement, dispose de moyens effectifs et réels permettant son enseignement. Les moyens pédagogiques existent même si leur qualité est remise en cause par certains enseignants. L'insuffisance de moyens ne semble pas être propre à la langue berbère mais c'est un problème rencontré aussi par les enseignants des autres disciplines.

Le volume horaire, ainsi que le coefficient attribués à la langue berbère semblent insuffisants. Cela pourrait s'expliquer par sa nouveauté : étant que discipline pédagogique elle en serait encore au stade expérimental. Ainsi, on peut dire que des efforts doivent donc être renforcés pour donner à la langue berbère une place plus importante dans le système éducatif.

Nous allons nous intéresser maintenant à l'analyse du deuxième volet de notre questionnaire relatif à la présence de la langue berbère sur la scène médiatique et littéraire.

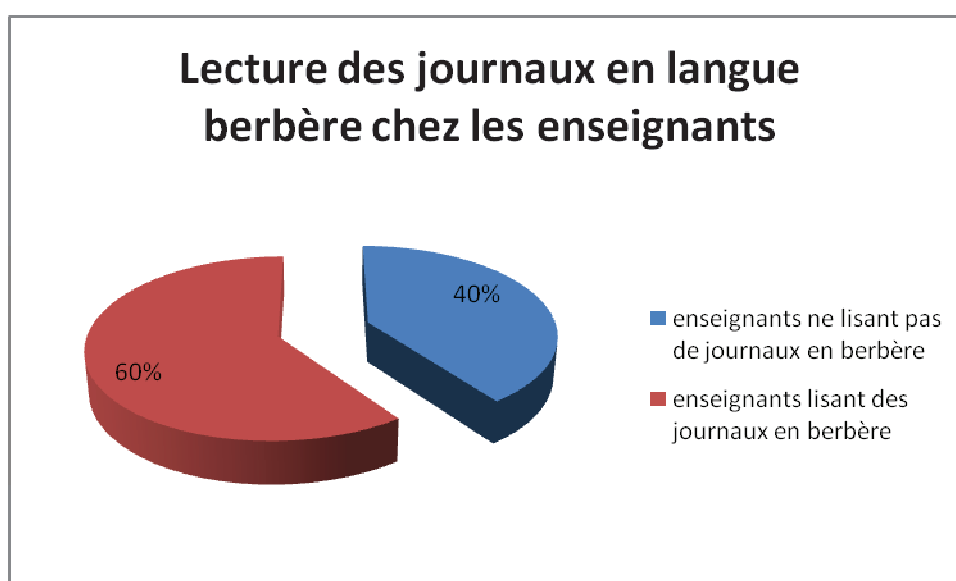
Question 14 :

Lisez-vous des journaux, revues, magazines ou autre en langue amazighe ?

Oui non

Si « oui », citez-en les titres.

A travers cette question, nous tenterons de savoir si une presse en langue berbère existe et si elle est lue par les enseignants.



40% de nos informateurs déclarent ne pas lire de journaux en tamazight. Un tiers d'entre eux le justifiant par la non existence de journaux en langue amazighe.

Les autres sondés -60%- déclarent lire des journaux en langue berbère, ils en citent les titres suivants :

- Izuran
- L'hebdo netmurth
- Iles umazigh
- Thimmuzgha (publication du HCA)
- Tamurt (le Pays).
- asalu.
- Amawal

- inzi

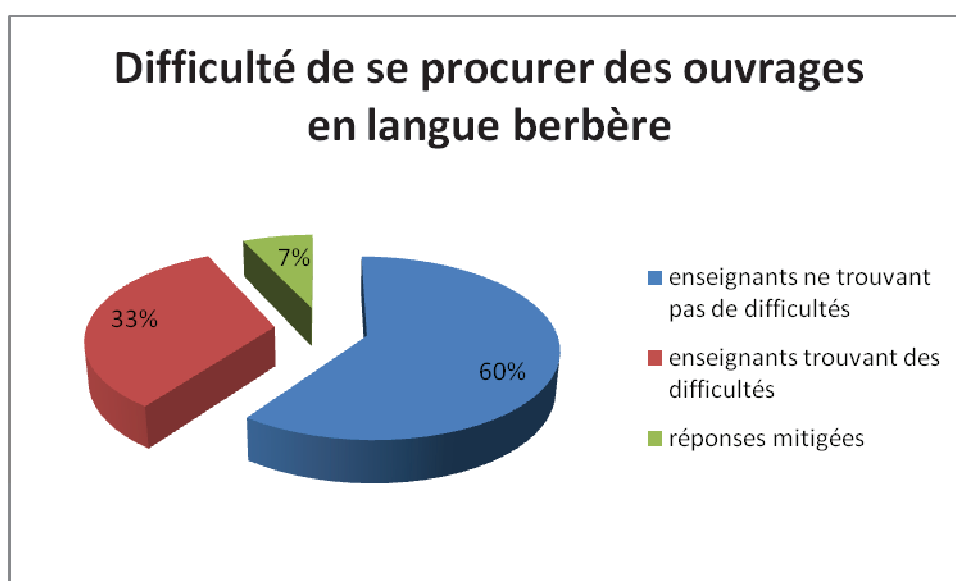
Nous avons demandé à nos informateurs de citer les titres des journaux qu'ils lisent et la liste de titres que nous avons tirée de leurs réponses témoigne de l'existence d'une « *presse amazighe* ».

Seuls deux informateurs semblent ne pas connaître l'existence de cette presse. Les quatre autres ne la remettent pas en cause même s'ils déclarent ne pas la lire.

Question15 :

Avez-vous des difficultés à vous procurer des ouvrages en langue amazighe ?

Si la presse d'expression berbère existe et qu'elle n'est pas mise à disposition des lecteurs cela serait une entrave à la diffusion de la langue berbère et à son accès au champ de l'expression médiatique.



60% de nos informateurs déclarent ne pas avoir de difficultés à se procurer des ouvrages en langue amazighe.

7% d'entre eux donnent une réponse mitigée.

33% restants trouvent des difficultés à se les procurer, certains trouvant leur prix trop élevé.

Interprétation :

La majeure partie de nos enquêtés ne semblent pas avoir de difficultés à s'informer en langue amazighe : des journaux d'expression berbère semblent exister, en témoignent les nombreux titres cités par nos informateurs.

Pour certains, les difficultés rencontrées pour l'acquisition de ces productions sont, d'ordre matériel, le coût des livres étant trop élevé. La cherté des livres n'est pas spécifique aux publications en langue berbère mais elle concernerait la plupart des publications.

Le pouvoir d'achat des enseignants, de façon générale, rend leur acquisition parfois difficile.

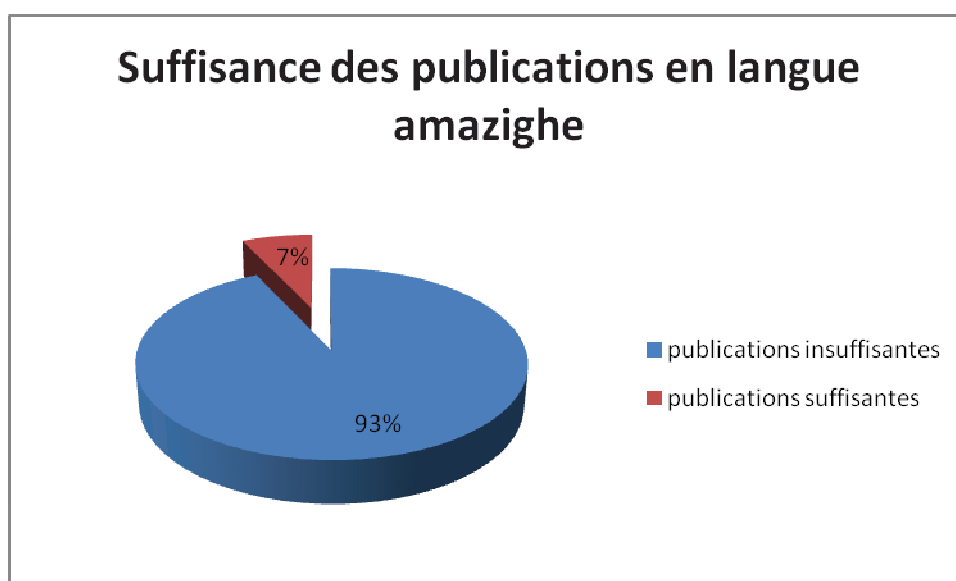
Question 16:

Pensez-vous que les publications en langue amazighe soient suffisantes ?

Oui

non

Nous tenterons de nous informer à travers cette question sur la suffisance des publications en langue berbère. Si insuffisance est, nous tenterons de savoir si elle est due à une quelconque discrimination à l'encontre de la langue berbère ou à d'autres raisons.



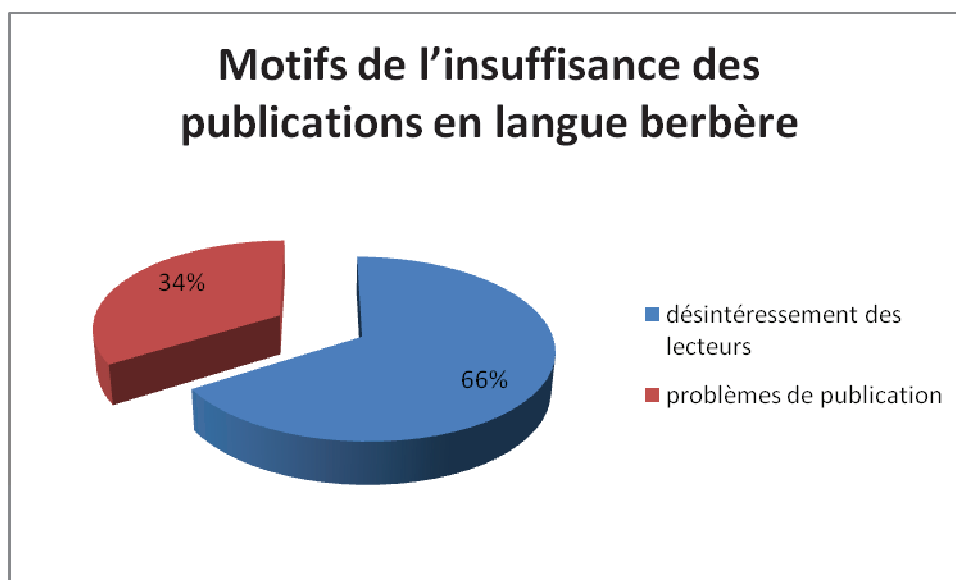
La majeure partie nos enquêtés trouvent les publications en langue amazighe insuffisantes. Seuls 7% d'entre eux les trouvent en quantité suffisante.

Interprétation :

En effet, même si les publications existent elles demeurent en nombre insuffisant.

La majeure partie de nos informateurs explique cela par deux raisons récurrentes :

- Le désintéressement des lecteurs (66%)
- Des problèmes liés à la publication (34%)



Selon la plupart de nos enquêtés, la raison principale du manque de publication en langue amazighe est le désintéressement des lecteurs. En effet, les œuvres littéraires en langue berbère ne trouvent pas grand public car cette langue n'est pas encore lue par beaucoup de berbérophones. Son enseignement étant récent, très peu de gens la lise couramment, il leur est donc difficile de comprendre des écrits dans cette langue.

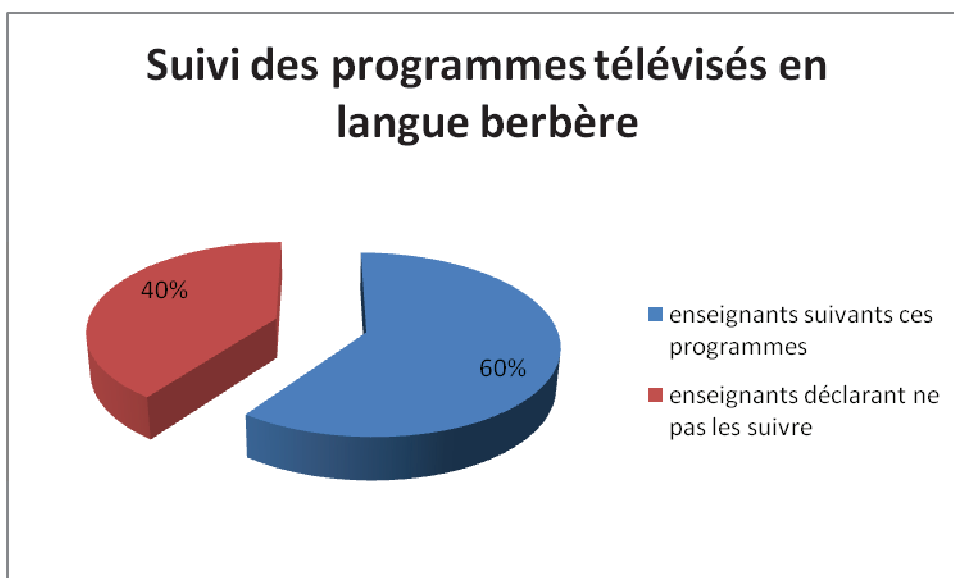
Question 17 :

Suivez-vous des programmes télévisés en langue amazighe sur les chaînes nationales ?

Oui

non

Les questions 17 et 18 sont relatives à l'existence de programmes télévisés en langue berbère sur les chaînes nationales. Une présence plus importante de ces programmes en langue amazighe témoignerait d'une volonté de valorisation et de diffusion de la langue berbère.



60% de nos informateurs disent suivre des programmes télévisés en langue berbère sur les chaînes de télévision algérienne ⁽¹⁾ et citent les titres de plusieurs programmes.

Les 40% restants disent ne pas les suivre.

Interprétation :

Il faut signaler que depuis l'avènement des chaînes étrangères, les programmes télévisés des chaînes nationales sont de moins en moins suivis par les algériens.

(1) Il existe aujourd'hui trois chaînes de télévision algérienne : Algérienne TV, Canal Algérie, A3.

L'engouement des berbérophones pour les programmes télévisés en langue berbère est absorbé par la chaîne privée « Berbère Télévision », émettant depuis la France, très suivie en Kabylie, ce qui expliquerait leur manque d'intérêt pour les programmes en berbère sur la télévision nationale.

Question 18 :

Lesquels ? (Citez-en les titres ou les thèmes).

Nous voudrions vérifier, à travers cette question, quels sont les programmes suivis effectivement par nos informateurs.

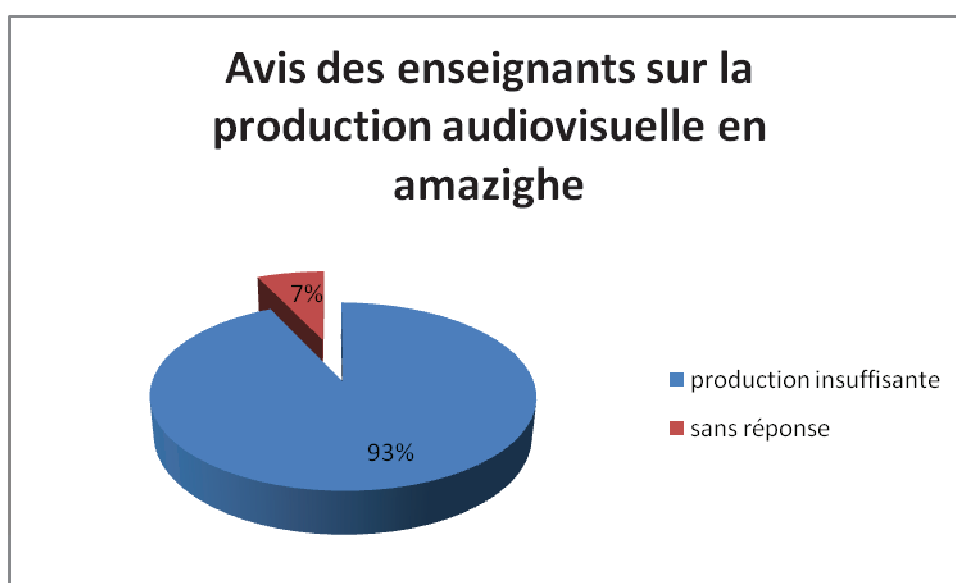
Les informateurs qui disent regarder des programmes télévisés en langue berbère sur les chaînes nationales citent les titres suivants :

- Tamut nneg
- Twiza
- Tirza
- Le journal de 18 heures.
- Les fatwas et explications du coran en berbère

Nous remarquons, d'après la liste de programmes que citent nos informateurs qu'ils suivent très peu d'émissions en langue berbère. Ces programmes sont en effet hebdomadaires (Tirza), ou bimensuels (Tamurth nnegh, Twiza). Le journal télévisé est quotidien, il est présenté en dialectes berbères : en kabyle ou en chaoui. Les programmes en langue berbère n'occupent donc qu'une tranche horaire restreinte dans la grille des programmes de la télévision nationale.

Question 19 :

Que pensez-vous de la production audiovisuelle en amazighe sur les chaînes nationales ?

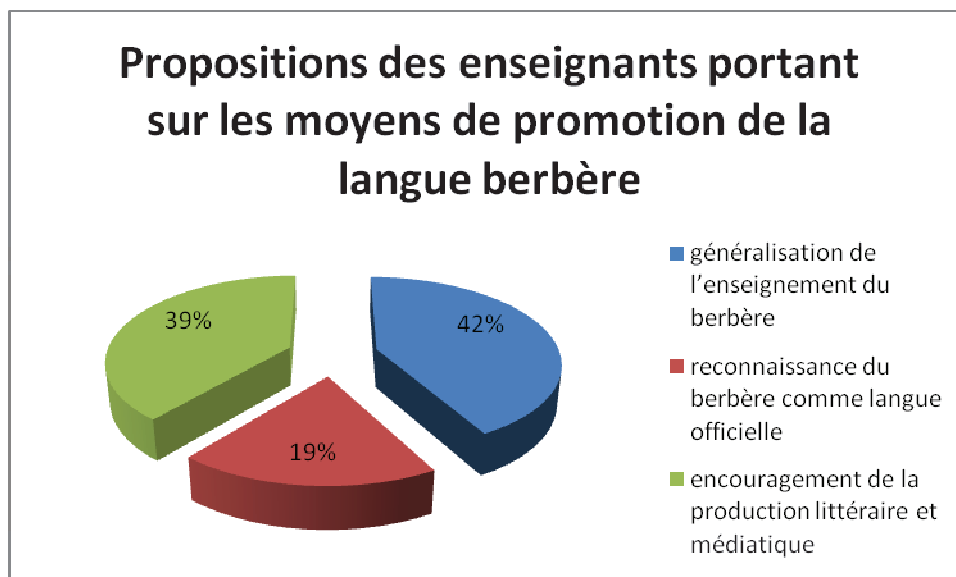


7% de nos informateurs n'ont pas répondu à cette dernière question. En effet, comme la précédente, il s'agit d'une question ouverte qui demanderait de la part de l'enseignant une réponse élaborée pour la traiter avec les nuances nécessaires.

Les enquêtés restants jugent tous la production audiovisuelle sur les chaînes nationales insuffisante.

Question 20 :

Selon vous, que faudrait-il faire pour promouvoir la langue berbère ?



4 de nos informateurs n'ont pas répondu à cette dernière question. En effet, comme la précédente question, elle est ouverte et exigerait de l'enseignant plus d'efforts pour y répondre.

Les 11 informateurs restants ont fait des propositions susceptibles de promouvoir la langue berbère. Nous les avons comptabilisées, elles sont en nombre de 29.

42% des propositions recueillies portent sur l'enseignement du berbère. Nos informateurs proposent que ce dernier soit généralisé sur le territoire national et dans les différents paliers de l'enseignement.

Ils demandent que la langue berbère soit introduite dans les examens du BEM et du BAC.

39% des propositions sont relatives à la production littéraire et médiatique. Nos informateurs demandent que les productions littéraires et artistiques en berbères soient encouragées et qu'une chaîne de télévision nationale émettant en berbère soit créée.

19% des propositions sont relatives à la reconnaissance officielle du berbère et à son introduction dans toutes les institutions de l'Etat.

Interprétation :

Les propositions que nous avons récoltées portent sur :

- La généralisation de l'enseignement du berbère
- Sa diffusion dans les médias
- Sa reconnaissance comme langue officielle

Nous remarquons à travers les propositions recueillies auprès de nos informateurs que les acquis réalisés par la langue berbère ces dernières années ne sont pas encore suffisants pour en faire une langue de même statut que la langue arabe classique. En effet, tant que la langue berbère ne sera pas langue d'enseignement généralisé, langue des médias et langue officielle elle aura toujours un statut inférieur à celui de l'arabe classique.

Synthèse :

A travers notre questionnaire, nous avons voulu vérifier s'il existait une éventuelle minoration vis-à-vis de la langue berbère dans deux domaines : celui de l'enseignement et celui de la production littéraire et médiatique.

Notre choix s'est porté sur ces deux domaines car ils sont les plus importants vecteurs de minoration linguistique. En effet, une langue qui occupe une place dans le système éducatif et dans le domaine de la littérature et des médias a toutes les chances d'être une langue de

civilisation, de savoir, de relations nationales et internationales... mais une langue exclue de ces deux domaines est une langue **minorée**, privée de tout moyen de promotion, c'était le cas de la langue berbère en Algérie depuis l'indépendance jusqu'à une date récente. Les langues minorées sont généralement des langues orales, elles sont maintenues en vie grâce à la transmission orale qui les caractérise mais dans le monde d'aujourd'hui, la technique, le progrès, les moyens de communication de plus en plus performants ne laissent plus de place aux langues orales, elles restent essoufflées face à la vitesse à laquelle avance le monde moderne. Pour rester dans cette course effrénée, les langues orales doivent accéder à l'écrit, être des langues d'enseignement et de littérature et avoir une place dans les domaines de l'information et des médias.

Mais accéder véritablement à de tels domaines est conditionné par une reconnaissance officielle des langues minorées de la part des autorités de l'Etat. En effet, ces langues sont le plus souvent dépourvues de statut politique et c'est sans doute l'absence de cette reconnaissance officielle qui laisse les langues minorées condamnées à l'oralité et à la folklorisation. La reconnaissance officielle leur ouvre les domaines de l'enseignement et du savoir.

L'absence de reconnaissance de la langue berbère par les autorités algériennes a longtemps confiné cette langue dans le domaine de l'oralité et l'a exclue, par le biais d'une politique linguistique autoritaire et répressive, des domaines de l'enseignement, de l'information et de la littérature. Elle est restée des décennies durant une langue minorée, censurée, folklorisée.

Les travaux visant à la sortir de l'oralité à l'écrit se faisaient de façon clandestine, son enseignement sauvage et anarchique était pris en charge par des militants de la cause berbère rassemblés dans des associations souvent clandestines. Cependant, ce travail dans l'ombre a sans doute contribué à l'éveil politique des berbérophones et a attisé leur soif de

reconnaissance identitaire. Cette prise de conscience et cette maturation politique des berbérophones ont donné naissance à une revendication populaire insistante et infatigable qui mène les autorités algériennes à concéder à la langue berbère le statut de langue nationale.

Sur le plan constitutionnel, la langue berbère accède à un statut supérieur : elle fait, pour la toute première fois, l'objet d'une reconnaissance et d'une légitimation de la part des autorités algériennes. Elle est langue nationale au côté de la langue arabe, l'Etat s'engage à la promouvoir et à la diffuser. Bien entendu, la langue berbère n'a pas un statut égalitaire à celui de la langue arabe classique, seule langue officielle du pays, mais elle fait un pas historique en accédant à une reconnaissance officielle comme langue nationale.

En matière d'enseignement, la langue berbère fait son apparition dans le système éducatif algérien en 1995 suite au boycott de l'année scolaire, communément appelé « grève du cartable ». Les enseignants chargés d'enseigner cette langue étaient, dans leur ensemble, des enseignants d'autres disciplines convertis à l'enseignement du berbère ou des membres d'associations berbères ayant suivi un enseignement élémentaire de cette langue au sein du mouvement associatif.

Une formation accélérée leur a été dispensée par les services du Ministère de l'Education Nationale ou du Haut Commissariat à l'Amazighité créé en 1995 et rattaché à la Présidence de la République, chargé de la réhabilitation de la langue berbère en tant que fondement de l'identité nationale et de son introduction dans l'enseignement et la communication.

Le manuel scolaire était inexistant, les enseignants utilisaient comme principal support les travaux de Mouloud Mammeri et des textes littéraires en langue berbère. En l'absence d'un programme unifié et de manuels scolaires, l'enseignement dispensé aux élèves était disparate et éclectique.

Les débuts de la langue berbère dans l'enseignement étaient donc très difficiles, les conditions les plus élémentaires n'étaient pas réunies pour son enseignement, c'est sans doute la volonté et la ténacité des enseignants qui ont permis le maintien de cette langue dans le système éducatif malgré de telles difficultés.

Une commission a été formée pour l'élaboration d'un manuel scolaire, il est créé dans l'urgence ce qui expliquerait une partie des insuffisances que signalent les enseignants que nous avons interrogés. Ce manuel scolaire a tout de même le mérite de rendre l'enseignement de la langue berbère unifié pour tous les apprenants en vue de la préparation d'un examen commun leur offrant ainsi une égalité des chances.

Malgré les efforts déployés pour l'élaboration d'un programme et la mise en place d'outils pédagogiques, l'enseignement du berbère demeure confronté au problème de sa non généralisation. Il n'est assuré que dans les régions berbérophones, il est inexistant dans les autres wilayas du pays, privant ainsi les élèves de ces régions de l'apprentissage de leur seconde langue nationale et soumettant les élèves des régions berbérophones à des examens dont leurs camarades des autres wilayas sont dispensés.

Signalons aussi que l'enseignement de la langue berbère dans les régions berbérophones n'est pas assuré dans tous les établissements scolaires. Nous en avons visité plusieurs dans la ville de Tizi-Ouzou et ses environs et nous nous sommes entretenus avec les responsables de ces établissements qui expliquent cela, essentiellement, par le manque d'infrastructures et de postes budgétaires pour les enseignants de langue amazighe.

Cela renvoie à des entraves bureaucratiques et à la mauvaise volonté de beaucoup de responsables : des chefs d'établissement hostiles à l'enseignement de la langue amazighe ont exigé des élèves une autorisation paternelle pour pouvoir suivre les cours de tamazight. Autre difficulté, les demandes de postes budgétaires émanant des établissements scolaires pour le recrutement d'enseignants de tamazight ont rarement été satisfaites.

Pour être efficace, l'enseignement de la langue berbère doit être généralisé à tous les paliers du système éducatif et surtout généralisé sur tout le territoire national car il est injuste que certains élèves aient accès, par le biais de l'école, à une composante importante de leur identité algérienne, à une partie intégrante de leur histoire et que d'autres élèves en soient privés.

La dimension berbère concerne toute la population algérienne et n'est pas spécifique aux régions berbérophones même si elles ont su sauvegarder leur langue plus que les autres régions du pays. De plus, la langue berbère a désormais le statut de langue nationale, elle appartient donc à toute la nation algérienne qui doit, de ce fait, avoir accès à son enseignement et à son apprentissage.

Pour s'imposer sur le marché linguistique, la langue berbère, aujourd'hui minoritaire, doit bénéficier d'un plus grand nombre de locuteurs. La généralisation de son enseignement aux régions non berbérophones augmentera le nombre de locuteurs qui la parlent et son mode d'acquisition s'élargira du domaine familial pour passer à celui de l'école.

En somme, l'introduction de la langue berbère dans le système éducatif est incontestablement un acquis précieux pour cette langue mais des efforts doivent être encore faits pour en faire une véritable langue d'enseignement pour tous les algériens.

La généralisation de son enseignement exigerait un nombre important d'enseignants mais pour le moment, seuls deux départements universitaires de langue et culture berbère existent. L'un est créé en 1990, il se trouve à Tizi-Ouzou, l'autre ouvre ses portes à Bejaïa en 1991. Ces deux départements sont chargés, à leurs débuts, de former des magistères en langue et culture berbères, ils forment des licenciés depuis 1997 en plus d'enseignants chercheurs de troisième cycle (post-graduation).

Ces deux départements ont fait face, à leurs débuts, à des difficultés majeures : manque d'encadrement, documentation insuffisante, recherche scientifique faible dans le domaine de la culture berbère ... mais désormais, un encadrement de qualité est disponible dans ces départements, ils disposent aussi d'une documentation riche. La recherche scientifique y est dense : des dizaines de mémoires sont soutenus chaque année en licence et en post-graduation.

Les modules dispensés dans ces départements sont nombreux, on trouve les mêmes dans les autres licences de langues (anglais, français, arabe), on y apprend aussi différents dialectes berbères. On y étudie, aussi, la didactique, la pédagogie, la psychopédagogie, la linguistique... au même titre que dans les autres licences. Les diplômés des départements de Langue et culture berbères ont une formation équivalente sinon plus riches que celles de leurs camarades des autres licences, en effet, ils participent à des colloques, séminaires et rencontres scientifiques organisées par le H.C.A, ils bénéficient d'une riche collaboration avec des universités et institutions étrangères, en plus d'un mouvement associatif très actif.

En somme, la formation des licenciés en langue et culture amazighe est à la hauteur des autres licences de langue et les départements qui les dispensent disposent d'un encadrement qualifié et d'une documentation riche. Cependant, la généralisation de l'enseignement du berbère exige un nombre important d'enseignants, les seuls de départements de Tizi-Ouzou et Bejaïa ne peuvent satisfaire une telle demande, il serait donc nécessaire de créer d'autres départements de langue et culture amazighe dans les autres wilayas du pays et de former un plus grand nombre d'enseignants.

L'introduction du berbère dans l'enseignement universitaire lui a ouvert le champ de la recherche scientifique. Cela ne pouvait être envisagé il y a une vingtaine d'années, période où même la dimension berbère de l'Algérie était occultée.

L'importance de cet enseignement universitaire est capitale car en plus de former des enseignants, il œuvre à faire de la langue et de la culture berbère un objet de recherche scientifique en étudiant et en fixant ses différents dialectes et sa littérature les sauvant ainsi de l'oubli et surtout à en faire une langue d'enseignement en lui apportant le prestige de l'écrit.

Bibliographie :

- Actes des séminaires sur la formation des enseignants de tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighes, (2000), Alger.
- Actes du colloque international sur l'enseignement des langues maternelles, (2006) Tizi-Ouzou.
- Actes du premier colloque sur l'aménagement de tamazight : tamazight langue nationale : Etat des lieux et problématique d'aménagement, (2006), Alger.
- BASSET André, (1938), *L'avenir de la langue berbère en Afrique du Nord*, In Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe, Paris.
- BOUKOUS Ahmed, *La langue berbère : maintien et changement*, In Internationale journal of the sociology of language.
- BOUKOUS Ahmed, (1979), *La situation linguistique au Maroc*, In revue littéraire mensuelle, littérature marocaine.
- BOUMDINE Farida, Mémoire de magistère : *Etude des représentations, attitudes et comportements langagiers des locuteurs tizi-ouzeens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, Université de Tizi-Ouzou, session 2003-2004.
- BOYER Henry, (1991), *Langues en conflit, Etudes Sociolinguistiques*, Paris, Harmattan
- CHAKER Salem, *Imazighen Assa*, Ed Bouchène, Alger.
- CHAKER Salem, *Une décennie d'études berbères, 1980 – 1990*, Editions Bouchène.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, (1983), *Arabisation et Politique Linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- KAHLOUCHE Rabah, *La vitalité du berbère en Kabylie, aperçu sociohistorique*.
- KAHLOUCHE, Rabah, (1992), *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude socio-historique et linguistique*, Th d'Etat, Alger, Université d'Alger.
- LAPIERRE Jean-William, (1988), *Le pouvoir politique et les langues*, Paris, PUF.
- LAROUSSE Fouad, (1996), *Linguistique et anthropologie*, In *Cahiers de linguistique sociale*, Université de Rouen.
- LAROUSSE Fouad, (1993), *Minoration linguistique au Maghreb*, In Cahiers de Linguistique Sociale, N°22.

- MARTINET André, (1989), *Fonctions et dynamique des langues*, Ed Armand Collin, Paris.
- MAURAI Jean, (1985), *La crise des langues*, Paris, Le Robert.
- MAURAI Jean, (1987), *Politique et aménagement linguistique*, Paris, Le Robert.
- MOREAU Marie-Louis, (1997), *Sociolinguistique, les concepts de base*, Ed Pierre Mardaga.
- MORSLY Dalila, *Le Français dans la Réalité Algérienne*, Th Paris V.
- TALEB IBRAHIMI Khaoula, (1995), *Les Algériens et Leur (s) Langue (s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Ed El Hikma, Alger.
- ZABOOT Tahar, Un « code-switching » algérien : le parler de Tizi-Ouzou, Sorbonne-Paris V, 1989 – 1990.

Sources Internet :

- www.grandguillaume.free.fr
- www.teluq.quebec.ca
- www.statistiques-mondiales.com
- www.linguapax.org
- www.encyclopedia.com

Questionnaire

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin d'études portant sur la langue berbère, nous vous adressons, enseignants de langues Amazighe, ce présent questionnaire.

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions qui vous y sont posées avec clarté et précision pour assurer la réussite de l'enquête que nous menons.

Si l'espace réservé à vos réponses n'est pas suffisant, vous pouvez rajouter une autre feuille en numérotant la question.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Questions

1/ Quelle formation avez-vous suivie pour enseigner tamazight ?

2/ Pensez vous que votre formation soit suffisante pour vous permettre d'enseigner cette langue ?

3/ Avez-vous participé à des séminaires ou à des stages de formation des enseignants ?

4/ Les manuels scolaires sont-ils disponibles et en nombre suffisant ?

5/ Comment évalueriez-vous la qualité de ces manuels ?

Médiocre

moyenne

bonne

6/ Quelles sont les carences (insuffisances) que présentent ces manuels ?

7/ Que proposez-vous pour améliorer la qualité de leur contenu ?

8/ Quel est le volume horaire imparti à la langue amazigh ?

9/ Trouvez-vous ce volume suffisant ?

10/ Quel coefficient a la langue amazighe ?

11/ Pensez-vous que ce coefficient soit suffisant ?

12/ Pensez-vous que les élèves s'intéressent à votre matière ?

Oui

non

13/ Si « non » quelles en sont les raisons ?

14/ Lisez-vous des journaux, revues, magazines ou autre en langue amazighe ?

Oui

non

Si « oui », citez-en les titres.

15/ Avez-vous des difficultés à vous procurer des ouvrages en langue amazighe ?

16/ Pensez-vous que les publications en langue amazighe soient suffisantes ?

Oui

non

Si « non », quelles-en sont les raisons selon vous ?

17/ Suivez-vous des programmes télévisés en langue amazighe sur les chaînes nationales ?

Oui

non

18/ Lesquels ? (Citez-en les titres ou les thèmes).

19/ Que pensez-vous de la production audiovisuelle en amazighe sur les chaînes nationales ?

20/ Selon vous, que faudrait-il faire pour promouvoir la langue berbère ?

Nous vous remercions de votre collaboration